

Inondations,
embouteillages
et premiers
flocons de neige

Les intempéries causent la mort de 2 personnes et plusieurs blessés dans des accidents de la route

>> Page 24



Accidents de la route
194 personnes
ont trouvé la mort durant
le 3^e trimestre 2016

>> Page 2

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Mercredi 9 Novembre 2016 - 8 Safar 1438 - N° 1330 - Algérie : 10 DA / 1 €

Le président du Parlement malien
poursuit sa visite en Algérie

L'axe Alger-Bamako se consolide



>> Lire page 3

En marge de
la conférence du FCE



Lamamra :
«Les banques
étrangères
accorderont des
crédits à l'Algérie»

>> Page 4

Climat des affaires
(CNUCED)

**L'Algérie parmi
les 36 pays ayant
mené des réformes
«importantes»**

>> Page 5

Logements

Tebboune :
«Le dossier AADL1
sera clos en 2017»

>> Page 6

L'ECHO SPORTIF

Nigeria-Algérie (J-4)
Face aux nombreuses
défections



**Leekens comptera
sur la rage de vaincre
des joueurs**

>> Page 23

FCE

La transition énergétique en Algérie devient une obligation

L'Algérie doit accélérer sa transition énergétique pour diversifier son économie et assurer sa sécurité énergétique à long terme, ont souligné, hier, des participants à une rencontre organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE)...

>> Lire page 5

La Protection civile en alerte suite aux intempéries

1 mort et 7 blessés à Alger

Une personne a trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans 10 accidents de la route survenus suite aux fortes pluies ayant marqué la capitale dans la nuit de lundi à mardi, a indiqué, hier le lieutenant Khaled Ben Khalafallah, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Dix accidents de la route ont été enregistrés à Alger, suite aux récentes intempéries, dont le plus grave est survenu ce lundi à 16h14 au niveau de l'autoroute reliant Kheraïssia à Douera, lorsqu'un véhicule a heurté un piéton entraînant sa mort, a déclaré K. Khalafallah. Le bilan préliminaire fait état de 5 accidents dus aux dérapages, 2 collisions et 3

carambolages, au niveau des différentes routes de la capitale, de Tessala El Merdja à Reghaïa. Les éléments de la Protection civile ont mené, dès les premières heures d'hier, leurs interventions pour secourir les victimes, pour la plupart, en raison de l'excès de vitesse, du non-respect du code de la route et aux dépassements dangereux. Cependant, les services de la Protection civile ne déplorent aucun accident dû aux inondations, et ce, grâce à l'application du plan d'urgence de wilaya relatif à l'élimination des points noirs, dont une liste sera élaborée pour parer à tout imprévu. Il a ajouté que les services de wilaya ont procédé à l'assainissement des regards et



des principales canalisations, à l'origine des inondations. K. Ben Khalafallah a rappelé que les services de la Protection civile ont

annoncé un état d'alerte, suite à un bulletin spécial de l'Office national de météorologie (ONM). Y.S.

Accidents de la route 194 personnes ont trouvé la mort durant le 3^e trimestre 2016

Le nombre de décès déplorés suite à des accidents de la route, a baissé de 15,28 % durant le troisième trimestre de cette année par rapport à la même période de l'année passée. En effet, 194 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation routière durant le troisième trimestre 2016 contre 229 décès durant la même période de l'année 2015, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans son dernier bilan publié, hier. Par ailleurs, le bilan fait état d'une augmentation du nombre de blessés, 5 297 durant le troisième trimestre 2016, contre 5 141 à la même période de l'année 2015. Le nombre des accidents a augmenté également de 4 194 à 4 327 accidents. La baisse du nombre de décès s'explique, notamment par l'organisation «de campagnes de sensibilisation et de prévention en direction des usagers de la route, a indiqué la DGSN. Mettant en avant la baisse de 15,28% de morts soit 35 personnes, la DGSN appelle les usagers de la route au respect du code de la route et à davantage de vigilance pour la sécurité de tous. La DGSN rappelle que «le numéro vert 15 48 est mis à la disposition des citoyens 24h/24h, notamment lors des situations météorologiques spéciales».

Déraillement de quatre wagons à la gare de Caroubier Le trafic perturbé

Le trafic des trains de transport de voyageurs à destination d'Alger a enregistré dans la nuit de lundi à mardi des perturbations, en raison du déraillement, vers minuit, de quatre wagons chargés de blé au niveau de la gare ferroviaire du Caroubier, a-t-on appris auprès du directeur général adjoint de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Abdelwahab Aktouche. Le responsable a expliqué, hier, que les services de la SNTF procédaient à l'enlèvement des wagons pour dégager la voie bloquée précisant que le trafic se poursuivait sur une seule voie au lieu de deux. Il a assuré que le mouvement des trains, notamment entre El Harrach et Hussein-Dey avaient repris normalement vers 12h00. Une enquête technique sera ouverte pour déterminer les motifs de l'incident, a fait savoir A. Aktouche.

Setram Interruption partielle, hier du tramway d'Alger suite à des inondations

Le tramway d'Alger a connu, hier au environs de 8h30, une interruption partielle du trafic entre les stations Mimouni-Hammoud et Café Chergui suite aux inondations provoquées par les chute de pluies, a indiqué un communiqué de la Société (Setram). Suite à cette interruption partielle du trafic du tramway, des bus ont assuré le transport de voyageurs sur la même ligne : Mimouni-Hammoud et Café Chergui, a précisé la même source. Le service a, cependant, été maintenu entre les stations Ruisseau-Dergana centre.

Skikda

Destruction d'une cache pour terroristes



Une cache pour terroristes, contenant une mine de fabrication artisanale, des effets de couchage, des vêtements et des denrées alimentaires, a été détruite ce lundi, lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la wilaya de Skikda, a indiqué, hier un communiqué du ministère de la Défense nationale, dans la 5^e RM.

Quatre narcotrafiquants arrêtés en possession de 97 kg de kif à Oran

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté à Oran, dans la 2^e RM, lors de deux opérations distinctes, quatre narcotrafiquants en possession de 97 kg de kif traité et 1,1 kg de cocaïne, tandis que

des éléments des gardes-frontières ont saisi à El Tarf, dans la 5^e RM, 6,6 kg du corail destinés à la contrebande.

230 kg de mélange d'or et de cailloux saisis à In Guezzam

Deux cent trente kilogrammes de mélange d'or et de cailloux ont été saisis à bord d'un véhicule tout-terrain à In Guezzam, dans la 6^e RM. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 52 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à Bordj Badji Mokhtar, dans la 6^e RM et à Tlemcen, dans la 2^e RM, tandis que des gardes-côtes d'El Ghazaouet ont porté secours à trois immigrants clandestins à bord d'une embarcation pneumatique.

Sûreté d'Alger

Arrestation de deux voleurs d'œuvres d'art

La brigade criminelle relevant des services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé récemment au démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol et le trafic d'œuvres d'art et de pièces archéologiques, et saisis 32 toiles et œuvres d'art rares. Deux individus, dont un repris de justice ont été arrêtés et placés en détention préventive par le procureur de la République territorialement compétent. C'est suite à une plainte effectuée par une citoyenne victime d'un cambriolage courant fin octobre, où il a été fait état du vol de deux toiles de grande valeur, l'une appartenant à l'illustre peintre M'hamed Issiakhem et l'autre appartenant à un grand peintre d'outre mer, 3 statues, une en bronze et deux en bois de grande valeur lui ont également été dérobées. Les services concernés ont procédé à la suite, d'une enquête approfondie à l'arrestation des auteurs et à la récupération des deux tableaux. Trente autres tableaux ont également été récupérés et font actuellement l'objet d'une expertise afin d'établir leur valeur et leur origine. Deux fusils de chasse ont, par ailleurs, été trouvés en possession des deux mis en cause. Selon les premiers résultats de l'enquête les tableaux volés étaient destinés à être vendus à l'étranger.

Malia Sahli

Bordj Badji Mokhtar Des armes et des munitions saisis près des frontières

Des armes et des munitions ont été saisi, avant-hier, près des frontières à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la permanente vigilance de nos forces armées, un détachement de l'ANP a saisi, le 7 Novembre 2016, lors d'une patrouille opérée près des frontières à Bordj Badji Mokhtar, un lot d'armements et de munitions». Le lot saisi comprend une mitrailleuse lourde 12,7 mm, une mitrailleuse semi-lourde PKT, trois pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet-mitrailleur de type Mat-44, un fusil semi-automatique de type Simonov, un fusil de chasse 12 mm, ainsi qu'une grande quantité d'obus et de munitions de différents calibres. «Ces opérations efficaces et continues menées par nos forces armées près des frontières sud du pays, dénotent de la ferme détermination de l'ANP à protéger la sécurité de notre pays et ses frontières», a ajouté le MDN.

Le président du Parlement malien poursuit sa visite en Algérie

L'axe Alger-Bamako se consolide

La visite du président de l'Assemblée nationale du Mali, Issaka Sidibé, en Algérie a été une occasion pour renforcer et consolider les relations entre les deux pays.

Durant son séjour à Alger, le premier responsable du Parlement malien s'est entretenu avec les présidents des deux chambres du Parlement algérien et a rencontré de hauts responsables de l'Etat. Accompagné d'une importante délégation, I. Sidibé a eu des entretiens avec le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

A ce titre, il s'est félicité des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, saluant, à cette occasion, le rôle de l'Algérie dans les négociations, en contribuant de «manière effective» aux efforts ayant abouti à la signature de cet accord. Il a également rendu hommage au Président Bouteflika pour ses efforts dans le rétablissement de la paix au Mali à travers l'unification des rangs, indiquant que l'Accord d'Alger représente pour le peuple malien un pas vers «un avenir meilleur et prospère». Issaka Sidibé a appelé la communauté internationale à suivre l'exemple de l'Algérie pour aider son pays à surmonter cette épreuve, d'autant plus que «la sécurité de la région et du continent tout entier reste tributaire de la sécurité au Mali».

Il a ajouté que le Mali «commence à goûter à la paix et avoir du répit en ce

qui concerne les relations entre les différentes parties maliennes, en dépit des escarmouches enregistrées par moments».

Le responsable malien a indiqué, en outre, que ses discussions avec Ould Khelifa ont porté sur plusieurs sujets relatifs au renforcement de la coopération bilatérale algéro-malienne. Il a exprimé la reconnaissance de son pays aux efforts consentis par l'Algérie, notamment en faveur du retour de la stabilité au Mali et la préservation de son unité. Par ailleurs, le responsable malien s'est dit «fier» des relations historiques privilégiées liant les deux pays depuis des décennies, tout en appelant au renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine économique et la formation des étudiants, des cadres et fonctionnaires de l'Assemblée nationale du Mali en coordination avec le Parlement algérien.

De son côté, le président de l'APN a affirmé que la sécurité de l'Algérie est liée à celle du Mali, qui constitue un pôle pour ses voisins sahéliens, précisant que l'Algérie «est optimiste quant à l'avenir du Mali en tant que pays unifié et serein».

Il a ajouté que l'aboutissement, en coordination avec la communauté économique pour le développement des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine à l'Accord d'Alger en mai 2015, a constitué un fondement pour la réconciliation qui a évité au Mali et à la région tout entière les menaces des groupes terroristes qui veulent financer leurs activités par l'argent des rançons et du trafic de drogues.

Ould Khelifa a salué par la même occasion la qualité des relations historiques et géographiques étroites unissant les deux pays, ajoutant qu'il



s'agit de facteurs à même d'assurer le succès des visites échangées par les responsables des deux pays en faveur de la promotion de la coopération bilatérale. Abordant les questions régionales et internationales, le président de l'APN a indiqué que l'Algérie, qui soutient le gouvernement d'union nationale en Libye, n'a jamais cessé d'appeler à la réconciliation nationale initiée par le président de la République et qui a été couronnée de succès, soulignant que la persistance du conflit exposerait la Libye à la division. Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé la disponibilité de l'Algérie à soutenir les efforts consentis pour assurer la sécurité et la stabilité au Mali. Lors de son entretien avec le président de l'Assemblée nationale du Mali, A. Bensalah a rappelé que l'Algérie suit «avec intérêt» l'évolution de la situation dans ce «pays frère», soulignant sa disposition à soutenir les efforts consentis par l'Etat malien pour assurer la sécurité et la stabilité dans le pays.

Cette entrevue s'inscrit, dira-t-il, dans le cadre de la concertation permanente entre les deux pays liés par des relations historiques et représente une opportunité pour définir la dimension parlementaire dans le soutien des relations politiques et économiques, notamment après la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au Mali et sanctionnée par la signature de 13 accords de coopération.

A. Bensalah a salué «la bravoure dont ont fait preuve les frères maliens en adoptant le dialogue pour résoudre le problème sécuritaire qu'a connu la région du Nord, précisant à cet effet, que «le rétablissement de la sécurité après une effusion de sang «n'est pas chose aisée et il est important de traiter la situation avec beaucoup de patience et de discernement». Il a rappelé également la démarche adoptée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour assurer le retour de la sécurité et de la stabilité et garantir le prospérité et la vie digne du peuple algérien à travers des réformes initiées tous azimuts depuis 1999.

T. Benslimane

Coopération algéro-tchadienne

Le Tchad veut bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine de la protection civile

Le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, Ahmat Mahamat Bachir, a affirmé ce mardi à Alger la volonté de son pays de «renforcer la dynamique de la coopération» avec l'Algérie dans le domaine de la protection civile. Lors d'une visite au siège de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beida (Alger), le ministre

tchadien a déclaré que «le corps de la Protection civile en Algérie est solide» et qu'il existe «une coopération entre la Protection civile algérienne et son homologue du Tchad», ajoutant que l'Algérie «a formé un nombre considérable de cadres de la Protection civile tchadienne et nous aspirons à renforcer la dynamique de la coopération dans ce domaine». Après avoir assisté aux exhibitions

présentées par les différentes équipes d'intervention et de secours de la Protection civile en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, le ministre tchadien a exprimé son «admiration pour la capacité de la Protection civile algérienne à s'acquitter de sa mission avec un niveau de performance élevé, en cas de catastrophes naturelles, d'incendies

ou d'accidents de la circulation» tout en soulignant, que cette visite lui a permis de s'enquérir des «efforts énormes consentis par l'Algérie dans le domaine de la protection civile».

De son côté, Mustapha. Lahbiri, a affirmé que l'unité nationale d'instruction et d'intervention «est de renommée internationale dans le domaine de la formation», indiquant

que l'Algérie entretient «un partenariat solide» dans ce domaine avec plusieurs pays africains à l'instar de la Tunisie, du Maroc, du Mali et du Tchad. Par la même occasion, le ministre a révélé que «le système de formation de la Protection civile sera renforcé par de nouvelles structures dont l'école de plongée sous-marine qui ouvrira prochainement ses portes dans la wilaya de Tipasa.

E d i t o

**Par
Ali-Bouacida
Hamid**

La culture de l'émeute

Les ponts sont-ils définitivement rompus entre l'administration et les citoyens? On est forcé de le croire tant la moindre étincelle met le feu aux poudres et c'est alors l'émeute. Qu'importe la raison, une arrestation musclée d'un malfrat, l'expulsion d'une famille de son logement, une liste d'attributaires contestée, une coupure d'eau ou d'électricité... Tout est motif à couper la route et mettre le feu aux poudres. Alors c'est la spirale infernale et nous assistons au cycle émeutes-répression parce que les vertus du dialogue sont superbement ignorées. Du fait que le mouvement associatif est quasi inexistant, il n'y a donc aucun relais entre l'administration et les citoyens. Ceux-ci ne sont jamais associés dans les décisions les concernant directement à l'exemple de la distribution des logements, où les demandeurs pourraient déléguer des «sages» pour éviter bien des méprises. Et aussi bien des désordres déplorables quand on voit avec quelle violence des habitants manifestent leur mécontentement. Même les autorités locales, souvent dépassées par les événements, en sont encore à croire qu'un détachement de policiers suffit à disperser les manifestants et ramener l'ordre. Grave méprise car on sait que les citoyens en colère ne se calment et ne lèvent «la barricade» que lorsqu'un haut responsable daigne faire le déplacement et dialoguer avec eux, faisant la promesse de prendre en charge leurs doléances. Alors pourquoi toute cette perte de temps? Pourquoi attendre jusqu'à ce que les manifestants s'épuisent et que la situation dégénère pour enfin intervenir et tenter de parlementer? C'est comme pour les grèves, on fait d'abord la sourde oreille dans l'espoir de l'essoufflement et quand cela perdure, on s'assoit alors à la table des négociations. Mais que de temps perdu depuis. Voilà donc le tribut du manque de relais dans la société. Cela ne peut générer que la violence.

A-B.H.

En marge de la conférence du FCE Lamamra : «Les banques étrangères accorderont des crédits à l'Algérie»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reconnu officiellement et pour la première fois le recours de l'Algérie à l'endettement auprès de la Banque africaine de développement (BAD) sans autant exclure la possibilité de recourir à la Banque islamique. Répondant à une question le chef de la diplomatie algérienne a estimé, qu'«il était évident que l'Algérie étant un des importants actionnaires- recoure à la Banque africaine de développement...».

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée conjointement avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Lamamra a indiqué, que l'Algérie entretenait de solides liens de coopération avec tous les Etats africains, non sans avouer les difficultés économiques, auxquelles le pays est confronté. «Il est temps d'agir pour créer des richesses et trouver des alternatives pour accélérer le processus de développement et aller vite à la quête des richesses dans les pays voisins», affirme-t-il, tout en insistant sur les potentiels et les grandes capacités dont jouit l'Algérie. Par ailleurs, Lamamra a

mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets structurants, et a évoqué la possibilité de recours des professionnels privés à l'endettement de la BAD et de la Banque islamique pour financer leurs projets. Lamamra est revenu également sur l'importance du projet du port centre d'El Hammadia à Cherchell (Tipasa), qui deviendra à ses yeux une portière pour attirer les investissements étrangers qui profitent aussi bien pour le continent africain, ainsi que pour l'Algérie. En outre, il n'a pas manqué de plaider pour consommer non seulement algérien, mais aussi «africain». De son côté, le président du FCE, Ali Haddad a fait savoir que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal ait affirmé la possibilité de contracter des prêts auprès de quatre (4) banques internationales : la Banque africaine de développement, la Banque islamique, la Banque algéro-libyenne et la Banque algéro-tunisienne. Haddad a ajouté, que l'Algérie pourrait bénéficier de crédits, en tant qu'un important actionnaire. En vue de développer l'investissement et le partenariat Algérie-Afrique, le président du FCE propose de faire de Tamanrasset et Cherchell des zones libres pour l'investissement, permettant à la fois d'attirer les investisseurs africains et étrangers. Ce qui permettra, selon lui, de créer à l'avenir d'importants projets de partenariat.

«L'Algérie joue un rôle pionnier en Afrique»

Le ministre d'Etat entouré du président du FCE et de la secrétaire



générale du ministère de l'Industrie et des mines, Lamamra : «L'Algérie joue un rôle pionnier en Afrique» «Nous attendons, à l'occasion du Forum africain d'investissement et d'affaires, qui se tiendra du 3 au 5 décembre à Alger, plus de 1600 chefs d'entreprises.» C'est ce qu'a annoncé le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. En présence de Ali Haddad, président du FCE, et de Rabea Kherfi, secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des mines, il a tenu à souligner que «ce forum d'affaires, premier en son genre, est venu à point nommé puisqu'il a fait l'objet de préparation». Il dira, dans ce sens, que «l'économie nationale est dans un effort de diversification et d'adaptation de

son modèle de croissance, compte tenu de l'ensemble des circonstances, des contraintes et des priorités». «Pour précisément ancrer cette diversification de l'économie algérienne dans de nouvelles perspectives basées évidemment sur tous les acquis en matière d'infrastructures et de débouchés de nos produits, ainsi qu'en matière de valorisation de tout ce qui a été réalisé ou en cours de réalisation, on va prendre, comme le font d'ailleurs les autres pays qui ne sont pas africains, cet énorme réservoir de productivité et de richesses.» Appuyant ses dires, Ramtane Lamamra a relevé que «toutes les puissances trouvent des opportunités d'affaires et d'investissements en Afrique». «L'Afrique, incontestablement, a des atouts qui s'offrent à celui qui a le courage et la détermination

d'investir davantage. Plusieurs pays africains réalisent une croissance économique à deux chiffres», ajoute-t-il. «Le fait que notre pays est le plus grand pays africain, dans le monde arabe et le bassin méditerranéen, donc, il est tout à fait normal que les ambitions soient proportionnelles à ces réalités», affirme-t-il. Et de poursuivre : «L'Algérie joue un rôle pionnier en Afrique, elle a des moyens considérables pour se projeter dans l'avenir avec beaucoup d'assurance et de confiance.» Selon lui, «si on devait reporter à demain ce que nous devons faire aujourd'hui, nous risquons d'aller dans l'économie continentale avec moins d'atouts qu'aujourd'hui, peut-être dans des conditions moins favorables». Il a indiqué, que «ce n'est pas parce que nous avons des entreprises étrangères en Algérie que nous leur interdisons d'aller vers l'internationale». De son côté, le président du FCE, Ali Haddad, a indiqué que «le Forum africain d'investissement et d'affaires devra assurer une place pour l'Afrique aux côtés des grandes zones économiques dans le monde, tout en insistant sur le fait que ce rendez-vous d'Alger doit être l'occasion pour la naissance d'une vision économique africaine qui repose sur l'agriculture, l'énergie, le numérique, le capital humain et l'infrastructure. Aussi, Ali Haddad a estimé, que ce forum créera une nouvelle dynamique, nourrira une vision et comportera des propositions claires pour marquer l'engagement de l'Algérie pour construire l'économie africaine.

Z.A.

Agriculture

La suppression de la subvention de l'orge, une revendication des éleveurs pour contrer la spéculation

La suppression de la subvention de l'orge, une mesure introduite par le projet de loi de finances 2017, répond à une demande émanant des éleveurs qui estiment qu'ils ne tiraient pas profit de ce soutien à cause de la spéculation, a indiqué hier le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdesselam Chelghoum. «Nous avons supprimé la subvention de l'orge suite à la demande des éleveurs qui nous disaient que ce soutien ne leur parvenait pas à cause des spéculateurs», a expliqué le ministre devant

les membres de la commission des finances et du budget, de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une réunion sur le PLF 2017, et présidée par Mahdjoub Bedda. Cette mesure a été proposée par le ministère au gouvernement qu'il a endossée en l'inscrivant dans le PLF 2017. «En tant que responsable politique j'assume pleinement cette responsabilité», a affirmé A. Chelghoum en estimant que cette mesure allait mettre fin aux spéculateurs qui se sont enrichis grâce au soutien de l'Etat. L'orge qui sert à

l'engraissement du bétail, notamment le cheptel ovin est subventionnée par l'Etat depuis une dizaine d'années. Les pouvoirs publics cédaient le quintal d'orge à 1.500 dinars, mais les éleveurs n'en tiraient pas profit puisqu'ils l'achètent à 3.000 dinars chez les spéculateurs. «C'est les spéculateurs qui bénéficient de la subvention. C'est inadmissible», a martelé le ministre. Ce dernier a souligné, par ailleurs, que le ministère met à la disposition des éleveurs qui se constituent en coopératives, les moyens et l'expertise de l'Office algérien

interprofessionnel des céréales (OAIC) pour faire des achats à des prix avantageux sur le marché international. Outre la suppression de la subvention de l'orge à destination des éleveurs, le projet de loi de finances 2017 a augmenté la taxe sur les importations de l'orge qui passe de 3% à 5%. «Ce projet de loi a été préparé selon la conjoncture économique du pays en prenant en compte la réduction des ressources financières suite à la chute des prix du pétrole», a rappelé le ministre.

T.M.

Stations de dessalement d'eau de mer

Ouali insiste sur la maîtrise de la gestion technique des infrastructures



Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali a souligné, hier à Chlef, l'impératif de la maîtrise de la gestion technique des stations de dessalement d'eau de mer et de pompage des eaux, afin de garantir la préservation des acquis de la wilaya en matière de ressource hydrique. «La garantie de l'alimentation de la wilaya en eau potable et en eau dessalée passe par la maîtrise des équipements techniques et de la technologie», a assuré le ministre à la faveur d'une visite de travail dans la wilaya, estimant que l'Algérie est en phase de devenir leader en la matière, en disposant de 11 stations de dessalement d'eau de mer. Par ailleurs, A. Ouali a

souligné, le renforcement du secteur de l'eau dans la wilaya, par de nombreux acquis, au titre du programme présidentiel, dont la Station de pompage des eaux de Ténès. «Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Beni Haoua est un autre acquis de dimension socioéconomique, visant la garantie de l'eau potable au citoyen, tout en participant à la diversification des revenus de l'économie nationale, par l'exploitation des eaux dessalées dans le secteur agricole» a, encore, estimé le ministre. Le projet vise le remplacement d'un volume de 50 000 m³ d'eau (en provenance de barrages et puits) utilisé dans l'irrigation agricole, par des eaux dessalées, dans un objectif

d'exploiter cette eau dans l'alimentation des citoyens en eau potable. A. Ouali n'a pas manqué d'insister sur l'impératif de lutte contre les raccordements illicites et les vols d'eau, en vue d'une meilleure exploitation de cette ressource vitale, tout en plaidant, en outre, pour la fédération des efforts en la matière entre les autorités locales et l'algérienne des eaux (ADE). L'opportunité a donné lieu à la mise en exploitation d'un réseau d'irrigation d'un périmètre agricole de 1500 ha à El Karimia, outre une visite du projet du Centre d'enfouissement technique (CET) de la commune d'Oum Droue, et du Parc urbain de la ville de Chlef.

I.N.

FCE

La transition énergétique en Algérie devient une obligation

L'Algérie doit accélérer sa transition énergétique pour diversifier son économie et assurer sa sécurité énergétique à long terme, ont souligné hier des participants à une rencontre organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE). Des responsables et des experts nationaux et étrangers, ayant pris part à cette rencontre placée sous le thème «Quelles transitions énergétiques pour l'Algérie?» ont convergé sur la nécessité d'aller plus vite dans le processus de transition énergétique en mettant le cap sur le développement des énergies alternatives, dont l'Algérie dispose d'un potentiel important comme le renouvelable. Cette démarche permettra, outre la diversification du mixe énergétique du pays, de favoriser l'émergence de nouvelles filières industrielles, notamment dans les activités liées à la fabrication et l'installation d'équipements de production d'électricité d'origine solaire et éolienne dans le cadre de la mise en oeuvre du programme national de développement des énergies renouvelables. Dans cette optique, la secrétaire générale du ministère de l'Energie, Fatma Zohra Talantikite, a affirmé dans son intervention que l'Algérie «ambitionne, à travers ce programme, de faire dès les 20 prochaines années l'ère des énergies renouvelables». «L'inscription de la mise en place d'une capacité de 22 000 MW d'électricité de source renouvelable dont 4000 MW d'ici 2020 a pour objectifs de contribuer à la préservation des ressources fossiles, protéger l'environnement mais aussi contribuer à l'émergence d'une industrie nationale du renouvelable qui favorisera la transition énergétique et le développement durable», a souligné Talantikite. Selon la même responsable, l'Algérie comptera d'ici la fin de l'année en cours 343 MW d'électricité issue de sources renouvelables (solaire et éolien), alors que 16 centrales cumulant une capacité de 195 MW sont déjà opérationnelles et «injectent de l'énergie d'origine renouvelable». Evoquant l'appel d'offre national et international relatif à la réalisation des 4000 MW annoncé récemment par le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, Talantikite a précisé,



que cet appel à investisseurs est actuellement en phase de finalisation au niveau du ministère. Cet appel d'offre devant être lancé en 2017 exige «la réalisation d'investissements dans le domaine industriel». Il permettra aux investisseurs de réaliser des centrales sur des sites préalablement définis, «ce qui contribuera à la facilitation des procédures et démarches administratives liées à l'exécution des projets, et ainsi accélérer la cadence de la mise en œuvre», a-t-elle indiqué, ajoutant que des études sont en cours pour la connexion des futures installations au réseau de distribution d'électricité.

Tout pour booster l'investissement dans le renouvelable

En outre, les services du ministère de l'Energie ont élaboré «un projet de décret sur la définition de la procédure d'appel d'offres pour le développement, l'encouragement et l'intégration des énergies renouvelables dans l'approvisionnement et la fourniture en énergie électrique en appliquant la meilleure tarification en matière de KWH et aussi de garantir l'achat de l'énergie produite par les investisseurs privés sur une période de 20 ans», a également fait savoir Talantikite. De son côté, le président du FCE, Ali Haddad,

a déclaré que les énergies renouvelables «s'imposent comme l'alternative la plus sérieuse, la plus propre et commercialement la plus rentable». Il a, dans ce sens, affirmé que l'organisation patronale qu'il dirige «soutiendra toute politique publique qui encouragera les projets relatifs aux énergies renouvelables impliquant des nouvelles et innovantes technologies». Selon lui, la transition énergétique couplée à la diversification économique «doit favoriser l'émergence de nouvelles filières industrielles et offrir à l'économie un levier de croissance et de création d'emploi». A. Haddad a aussi annoncé l'organisation en 2017, par le FCE «d'une grande conférence pour encourager la production nationale de biens et de services dans le secteur de l'énergie», rappelant, au passage, que ce secteur a été inscrit parmi les thèmes phare devant être débattus à l'occasion du Forum africain d'investissement et d'affaires prévu du 3 au 5 décembre à Alger. Pour sa part, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a souligné que la transition énergétique devrait constituer «un élément clé de la réactivation de l'économie nationale». Le premier responsable de la centrale syndicale a observé que le développement des énergies renouvelables devrait représenter, «le premier pourvoyeur d'emploi en Algérie» vu le volume impor-

tant des investissements prévus dans ce cadre. En effet, une quarantaine d'emplois pourraient être créés pour chaque méga watt (MW) d'énergie renouvelable produit, selon des données présentées lors de la rencontre. Le président de la fondation «Energie pour l'Afrique» et ancien ministre français, Jean-Louis Borloo, qui était présent à la rencontre, a, quant à lui, mis l'accent sur la nécessité pour le continent africain de «rattraper le retard accusé en matière d'électrification». Borloo a jugé, «inconcevable» que le continent africain qui détient le plus grand gisement énergétique renouvelable dans le monde soit en même temps, la dernière région en matière d'électrification. Dans cette optique, il a appelé l'Algérie à «prendre le leadership de l'action internationale visant à élargir la couverture de l'Afrique en réseau électrique». «Le miracle algérien est en route, mais il est indispensable pour le

Sécurité énergétique: l'Algérie à l'abri sur le long terme

D'autre part, l'expert en énergie et ancien ministre algérien des Ressources en eau, Abdelmadjid Attar, a affirmé, chiffres à l'appui, que les réserves algériennes en énergies fossiles conventionnelles et non conventionnelles ont mis l'Algérie à l'abri de tout souci lié à sa sécurité énergétique même au-delà de 2040. Cependant, la rente du pays restera dépendante des fluctuations du marché en l'absence d'une nouvelle approche énergétique, a-t-il prévenu lors d'une longue communication. Par ailleurs, le cabinet de consultation en questions énergétiques, Tell a présenté un projet initié par le FCE pour la contribution à la production des 4000 MW d'électricité de source renouvelable projetée par les pouvoirs publics d'ici 2020 avec un déploiement initial de 500 MW. Ce projet pourrait être concrétiser par un consortium regroupant les opérateurs nationaux et étrangers, a expliqué Yacine Bouhara qui a présenté cette initiative.

Baba Moussa / Ag.

Climat des affaires (CNUCED)

L'Algérie parmi les 36 pays ayant mené des réformes «importantes»



Trente six pays, dont l'Algérie, ont mené des réformes «importantes» durant les six derniers mois pour améliorer leur climat des affaires, indique un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced) publié lundi. Au total, 53 mesures en matière de politiques d'investissements ont été prises par ces pays, durant la période s'étalant de mai à octobre 2016, précise cette organisation onusienne dans sa dernière édition du moniteur des politiques

d'investissements dans le monde. «Parmi les mesures les plus importantes (prises) figure l'adoption de nouvelles lois sur l'investissement en Algérie, au Myanmar, en Namibie et en Tunisie», souligne-t-elle dans son rapport. La Cnuced précise que le nouveau code de l'investissement en Algérie, adopté en juillet dernier, devrait promouvoir et faciliter les investissements. Ce code, note-t-elle, introduit des baisses d'impôts et des incitations fiscales, notamment pour les produits et services importés destinés à lancer des projets d'investissements. L'Organisation avait prévu en septembre que le changement de cap en matière de politique d'investissement devrait aider l'Algérie à drainer plus d'IDE. Autre fait saillant, l'adoption d'une stratégie globale de libéralisation des investissements en Inde, l'institution de nouvelles procédures pour la création des entreprises étrangères en Chine et l'ouverture des secteurs de l'industrie au Bahreïn, en Indonésie et aux Philippines, relève, par ailleurs, l'organisation. Le Brésil a modifié, sa décision pour permettre la privatisation totale de ses compagnies aériennes. La Cnuced constate que les investissements étrangers constituent «un moyen important pour relancer une économie mondiale stagnante», expliquant que les restrictions en matière d'IDE enregistrées dans le monde durant la période couverte par ce rapport ont été motivées par le besoin de protéger les intérêts nationaux des Etats. Le document de la Cnuced note également la conclusion d'un nombre important d'accords internationaux, dans le domaine de l'investissement.

Accompagné par Abdelghani Hamel et Abdelkader Zoukh

Bedoui en visite de travail en France aujourd'hui et demain

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, effectuera mercredi et jeudi une visite de travail en France, à l'invitation de son homologue français, Bernard Cazeneuve. Le ministre, qui sera accompagné de directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, aura des entretiens avec B. Cazeneuve, et le ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet. Il est prévu dans ce cadre l'installation d'un groupe de travail algéro-français sur la fiscalité locale. N. Bedoui aura également des entretiens avec la maire de Paris, Anne Hidalgo, à l'issue desquels il sera procédé à la signature d'un accord entre l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris et l'Ecole des ingénieurs de Tlemcen. Une rencontre est aussi prévue avec la présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Valérie Pécresse qui avait effectué une visite en Algérie les 19 et 20 octobre dernier. Au cours de sa visite, Bedoui se rendra à l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris et du Centre d'entraînement du RAID (Recherche assistance intervention dissuasion) de la Police française. Au plan consulaire, le ministre visitera le nouveau siège du Consulat d'Algérie à Créteil, inauguré le 28 mai dernier. Bedoui avait effectué, rappelé-t-on, une visite de travail en France les 15 et 16 décembre 2015, à l'invitation du ministre français de l'Intérieur.



Hasna H.

Logements

Tebboune : «Le dossier AADL1 sera clos en 2017»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a réitéré son engagement de plier définitivement le dossier des souscripteurs AADL1, au plus tard, au premier trimestre 2017.

Il a également indiqué que l'Agence nationale de promotion et de développement du logement (AADL) permettra aux souscripteurs de 2013 de régler la deuxième tranche en décembre prochain. invité à l'émission «Hiwar Essaa» de la Télévision algérienne, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que concernant le programme AADL1, 7000 logements ont été livrés et que l'AADL a prévu d'en livrer 40 000 en décembre ainsi

que 30 000 autres au premier trimestre de 2017. Pour ce qui est des logements de l'AADL2, A. Tebboune a expliqué qu'ils seront distribués après la fin du programme AADL1 au début de 2017 et que les souscripteurs de 2013 seront convoqués pour régler la deuxième tranche de leurs logements en décembre. Abdelmadjid Tebboune a notamment affirmé que des efforts sont fournis pour réaliser 450 mille logements afin de répondre aux demandes restantes et de mettre fin définitivement à la crise de logement. Pour ce qui est des logements LPP, le ministre a expliqué que les clefs seront remises aux bénéficiaires de cette formule de logement au courant de l'année 2017. Il a dans ce cadre expliqué que la voie a été ouverte à 150 000 personnes et que 58 000 personnes se sont inscrites et que 30 000 personnes ont payé au niveau du territoire national.

Ali B.



Agroalimentaire

La poudre de lait produite localement dans un avenir proche

Bien que cette démarche ne puisse pas satisfaire totalement la demande nationale en poudre de lait, cela permettra de lancer sérieusement la filière même en produisant, dans les premiers temps, de petites quantités. La fabrication locale de lait de vache n'était pas totalement collectée, créant ainsi un déficit sur le marché. Cela dit, la lutte contre le gaspillage de ce produit alimentaire de base constitue une priorité pour le gouvernement, en sus de la relance la production de la poudre de lait. En effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdessalam Chelghoum, a indiqué, hier à

Alger, que le gouvernement envisage de lancer, dans un proche avenir, la production locale de la poudre de lait en vue de réduire les importations de ce produit agroalimentaire de base. «La nouvelle vision du gouvernement reflète notre conviction formelle qu'il y a possibilité d'entamer, dans les prochains mois, la production de la poudre de lait au niveau local», a fait savoir le ministre lors de son audition par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale dans le cadre du projet de loi de finances 2017. La concrétisation de cette vision se fera en coopération avec les opérateurs écono-

miques privés et le groupe public Giplait, a-t-il précisé. «Nous n'avons pas l'intention de couvrir 100% des besoins du pays en poudre de lait, mais il s'agit de lancer de façon sérieuse sa production même avec de petites quantités», a avancé le ministre. Rappelant l'effort consenti par les pouvoirs publics pour soutenir la filière lait et en promouvoir la production nationale, A. Chelghoum a observé que la fabrication locale de lait de vache, estimée actuellement à plus de deux milliards de litres, n'était pas totalement collectée, créant un déficit sur le marché. Par ailleurs, il a indiqué que son secteur avait procédé récemment à la

réduction des quotas de poudre de lait alloués aux transformateurs. «Nous avons constaté qu'il y a une surconsommation et du gaspillage, alors nous avons pris la responsabilité d'opérer une diminution des quotas de poudre de lait des laiteries», a-t-il expliqué. Le prix de la poudre de lait allouée aux laiteries, par l'intermédiaire de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), est subventionné par l'Etat dans l'objectif de produire du lait pasteurisé conditionné en sachet cédé sur le marché à un prix administré de 25 DA/litre. Pour appuyer ses propos, A. Chelghoum a comparé la consommation annuelle en Algérie à celle de la

France en cette denrée : une moyenne de 160 litres/habitant/an en Algérie contre 90 litres/habitant/an en France.

«Il faut changer cette politique si on veut réduire la facture des importations», a-t-il ajouté. A ce propos, il a estimé que la facture des importations de l'Onil ne devrait pas dépasser les 330 millions de dollars à fin 2016 contre près de 500 millions de dollars en 2015: «C'est un gain important», a-t-il considéré. Pour rappel, la poudre de lait est importée aussi bien par l'Onil pour le compte de l'Etat que par des opérateurs privés.

Salim N.

Projet de loi sur la santé 60 articles consacrés à l'industrie pharmaceutique



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi sur la santé consacrait un volet important à l'encouragement et à la réglementation de l'industrie pharmaceutique nationale. La loi sur la santé renferme 60 articles relatifs à la réglementation des activités liées à l'industrie pharmaceutique, a indiqué A. Boudiaf qui présidait l'ouverture de la 5^e édition du salon Maghreb Pharma (Expo 2016) avant d'appeler les

opérateurs à participer massivement au Forum africain sur l'investissement, prévu du 3 au 5 décembre prochain à Alger. Il a annoncé que la présentation du projet de loi sur la santé devant la commission de la santé, des affaires sociales, de l'emploi et de la formation de l'Assemblée populaire nationale aura lieu le 16 novembre 2016. Concernant la 5^e édition du salon Maghreb Pharma, A. Boudiaf a précisé que cette rencontre était une opportunité de coopération et de renforcement de l'investissement en matière d'industrie pharmaceutique en vue de relancer le marché national des médicaments, saluant cette industrie jeune qui s'oriente d'ores et déjà vers l'exportation à travers une présence dans 11 pays africains. D'autre part, le directeur du Salon, Olivier Hicham Allard a souligné la participation de 196 exposants représentant 26 pays étrangers et 36 sociétés algériennes spécialisées dans le conditionnement et emballage, les lignes de production, les salles propres, le traitement d'air et d'eau, le matériel de laboratoires. L'intervenant a indiqué à ce propos, que cette édition est marquée par des interventions de qualité animées par des experts internationaux dans le domaine de la pharmacie, prévoyant la présence de 2500 visiteurs professionnels qui se sont inscrits via Internet.

Lutte contre les cyberattaques Des compagnies d'assurance comptent lancer de nouveaux produits

Les menaces causées par les cyberattaques sur les entreprises opérant dans le domaine des assurances ont poussé ces dernières à s'unir et penser à des solutions communes en s'appuyant sur les expériences de certains pays tant les dangers sont presque de même nature. Le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Brahim Djamel Kessali, a indiqué, hier à Alger, que des entreprises opérant dans le domaine des assurances comptent proposer prochainement de nouveaux produits pour couvrir les cyber-risques qui engendrent des pertes énormes aux entreprises. «Nous avons engagé une réflexion pour pouvoir proposer bientôt des produits d'assurance pour les cyber-risques, notamment les cyberattaques dans l'objectif de mieux protéger l'entreprise», a expliqué B.D. Kessali en marge d'un séminaire sur les risques émergents, organisé par la Compagnie centrale de réassurance (CCR). Les entreprises opérant dans différents secteurs sont aujourd'hui impactées par ces risques, d'où la nécessité de leur offrir rapidement des produits d'assurance adaptés afin de réduire les pertes financières qui en résultent, a-t-il ajouté. Dans cette perspective, le secteur de l'assurance et

de la réassurance va s'appuyer sur les expériences des pays qui ont réussi à mettre en place ce type d'assurance pour pouvoir définir et modéliser ce risque et proposer, par la suite, des produits avec des tarifications adaptées, a-t-il indiqué. Les cyber-risques sont devenus aujourd'hui une vraie menace avec des répercussions graves sur l'activité et l'image des entreprises qui exploitent de plus en plus de données électroniques sur des mobiles, des tablettes, des ordinateurs, des serveurs et sur Internet, s'accordant à dire les experts présents à ce séminaire. Ces risques sont de plus en plus coûteux pour les entreprises qui en sont victimes. Il s'agit principalement des coûts de l'arrêt de l'activité à cause des cyberattaques et de reconstruction des données volées. En 2015, le coût global des cyber-risques dans le monde a été évalué à environ huit milliards de dollars, un chiffre qualifié d'énorme par le PDG de la CCR, Hadj Mohamed Seba, qui estime que les entreprises algériennes sont toujours exposées à ce risque en l'absence d'un produit d'assurance qui le couvre. Dans ce cadre, «ce séminaire est organisé pour créer une dynamique et des produits adaptés à cette branche», a-t-il expliqué. La rencontre a

abordé, outre les cyber-risques, d'autres risques émergents liés aux transformations que connaissent les sociétés à travers les évolutions technologiques et le changement des modes de consommation énergétiques. Il s'agit principalement des risques liés au développement des énergies renouvelables, les risques climatiques dus aux changements climatiques, de l'interruption de la chaîne d'approvisionnement et les erreurs médicales. «Il existe une vingtaine de risques émergents. Mais, ces cinq risques sont les plus significatifs pour notre pays dans le contexte actuel», a souligné H.M. Seba. L'Algérie est un pays qui s'est engagé dans un important programme de développement des énergies renouvelables. Il est également exposé aux risques des changements climatiques. Selon lui, le secteur des assurances en Algérie possède déjà quelques produits qui couvrent ces risques émergents comme l'assurance CAT-NAT et l'assurance des actes de terrorisme et de sabotage (ATS). Mais, le secteur, ajoute M. Seba, doit fournir plus d'efforts pour proposer aux entreprises des polices d'assurance adaptées et répondre à leurs attentes en matière de risque potentiel.

S.N.

Développement de l'aquaculture Mise en place, dès 2017, des fermes d'engraissement de thon

L'Algérie œuvre depuis la mise en place du plan d'action d'orientation pour le développement de la pêche et l'aquaculture, à l'élaboration d'un cadre juridique adéquat pour l'application des objectifs qu'elle a dressés pour le secteur.

D'entre ces objectifs, figure la mise en place de fermes d'engraissement de thon dès 2017. Selon Omar Kaddour, directeur de la pêche maritime et océanique auprès de ce département ministériel, cité par l'APS, cette initiative est considérée comme étant une «valeur ajoutée» à l'activité de pêche de ce poisson acanthoptérygien. Car explique-t-il, la vente de thon après son engraissement «multiplie sa valeur marchande par dix fois à l'exportation par rapport à son prix initial» d'avant engraissement, avoisinant les «10 euros/kg».

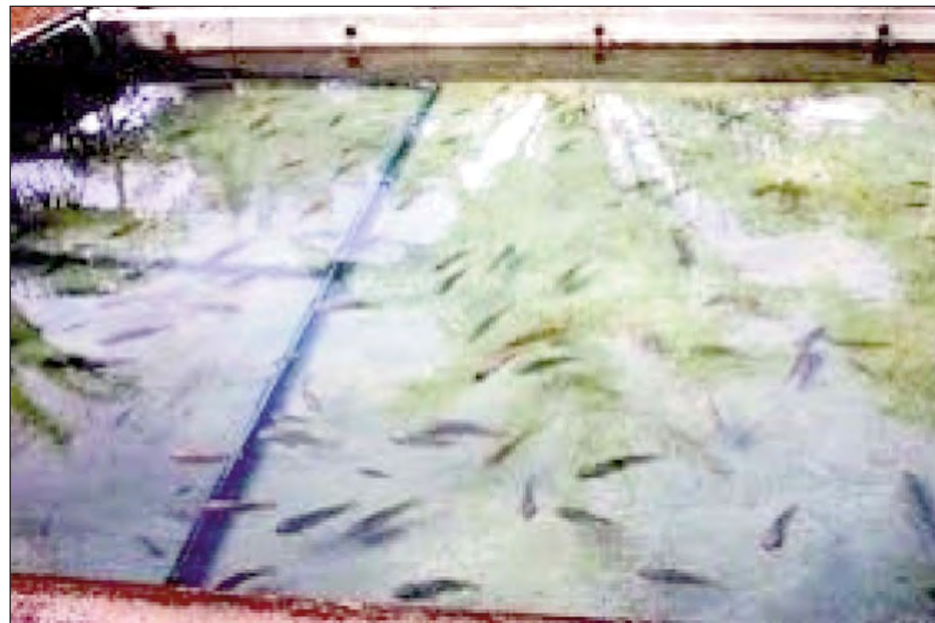
«Nous sommes arrivés à un stade où il est impératif d'ouvrir ce créneau, notamment après la récupération de la quote-part algérienne de pêche du thonidé qui atteindra 543

tonnes en 2017. En plus, nous nous sommes assurés que cette activité n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement, sans compter que nous avons un cadre juridique prêt et il est conforme aux conditions de la CICTA», dira-t-il à ce propos. Par ailleurs, l'expert relèvera la nécessité pour l'Algérie, qui pêche son quota annuel de thon, d'exploiter davantage cette ressource et éviter de ce fait, de vendre son thon à des prix dérisoires.

L'initiative peut se concrétiser, selon O. Kaddour, il existe au moins deux investisseurs privés nationaux, réunissant les conditions matérielles et financières, et jouissantes de l'expérience requise, qui attendent le feu vert pour pouvoir se lancer dans cette activité d'engraissement.

A cela s'ajoute les facilitations accordées pour l'obtention de concessions et un accompagnement assuré par les experts du secteur de l'agriculture, dont vont bénéficier les investisseurs.

Pour ce qui est des régions devant accueillir ces fermes, l'expert informe que sont celles de la côte Est du pays, à l'exemple d'El Tarf, Annaba et Skikda. Cette zone explique-t-il, «connaît une forte concentration des thonidés lors de la période ouverte à la pêche par la CICTA. C'est ainsi que le ministère va adresser une demande à la Commission



internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), lors de sa réunion prévue le 14 Novembre en cours, en vue de l'obtention de la permission de créer ces fermes pilotes d'engraissement de thon en Algérie, indique-t-on. Le ministère reste optimiste quant à la réponse. Son ambition

est d'autant consolidée par l'augmentation des réserves mondiales de thon dans l'Atlantique passées de «13 000 tonnes en 2015 à 19 000 tonnes en 2016».

Elles devraient atteindre l'an prochain, près de «23 000 tonnes», selon les prévisions.

Amel Driss

L'Opep dresse ses perspectives

Augmenter les investissements pour pallier la demande croissante



En raison de la chute des cours du brut depuis la mi-2014, le secteur pétrolier a drastiquement réduit ses investissements. Une situation qui n'a pas tardé à attirer l'attention de l'Opep sur les dangers qu'elle risque d'engendrer. Dans son étude annuelle prospective sur le secteur du pétrole, publiée, hier, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a relevé un manque d'investissements dans l'industrie pétrolière. C'est dans ce cadre qu'elle appellera à ce que ces investissements soient plus significatifs, sinon doublés, en vue de garantir une offre suffisante face à une demande mondiale croissante. Ceci devant se faire, notamment, en prévision d'une hausse des prix du baril de l'or noir dans les années à venir. Actuellement les prix avoisinent les 45 dollars le baril. Booster les investissements, dans l'ensemble de

l'industrie, c'est aussi répondre aux prévisions d'offres et de demandes. «Il est vital que l'industrie veille à ce qu'un manque d'investissements aujourd'hui, ne conduise pas à une rupture d'approvisionnement dans le futur» a mis en garde, l'organisation, dans son étude. Cette même étude a donné des perspectives quant au développement du prix du baril, selon ceux appliqués en 2015. Ainsi, un baril de brut à 60 dollars pourrait être appliqué en 2021 et 92 dollars en 2040. Ce qui équivaut, à prix courants, à respectivement 65 et 155 dollars. Pour ce qui est de l'offre totale d'hydrocarbures, celle-ci, note-on, devrait s'établir à «99,4 millions de barils par jour (mbj) en 2021 (contre 95,1 mbj en 2015)». Elle pourra toutefois connaître une croissance en 2040, pour atteindre les 109,6

mbj. Des niveaux à peine supérieurs, indique-ton, aux prévisions de la demande à ces échéances. S'agissant de la consommation, l'Opep a indiqué qu'elle devrait s'établir «à 99,2 mbj en 2021, contre 93 mbj en 2015, une prévision relevée de 1 mbj» par rapport à celle publiée l'an dernier. A plus long terme cependant, «les mesures d'efficacité énergétique combinées aux nouveaux développements technologiques - comme les véhicules roulant aux carburants alternatifs - devrait très légèrement peser sur la demande, attendue à 109,4 mbj, soit 0,4 mbj de moins que l'estimation précédente». Pour ce qui est de sa source, la consommation d'or noir sera tirée principalement par les secteurs des transports routier, aéronautique et pétrochimique.

A.D.

A l'occasion de son 10^e anniversaire Maghreb Leasing Algérie dresse son bilan

Leader du marché algérien du crédit bail, Maghreb Leasing Algérie (MLA), fête ses 10 ans d'activité au service de ses clients et partenaires. Pour le président du directoire de MLA, Nafa Abrous, qui s'est exprimé ce lundi lors d'une conférence de presse, un mot résume cette célébration : «Succès !». En effet, selon lui, MLA a réussi au fil des années «à se positionner comme l'un des principaux acteurs du Leasing en Algérie», avec l'ambition d'être le partenaire privilégié de la PME/PMI, commerçants et professions libérales tout en assurant un accompagnement des grandes entreprises. Le conférencier a présenté un bilan de l'établissement financier, son apport à l'économie nationale et situe les perspectives de développement de Maghreb Leasing Algérie. Ul dira dans ce même sillage que Maghreb Leasing Algérie (MLA) est doté d'un capital de 3,5 milliards de dinars. Il a comme

actionnaires principaux Tunisie Leasing Groupe qui détient une expérience de plus de 30 ans dans le leasing en Tunisie et la banque tunisienne Amen Bank du groupe Amen. L'autre partie du capital est détenue par des actionnaires de référence : la SFI, filiale de la Banque mondiale, FMO un fonds public d'investissement néerlandais, Proparco de l'Agence française de développement et CFAO. Nafa Abrous dira que, selon les statistiques disponibles, le marché du leasing en 2015 est estimé à 45 milliards de dinars. MLA n'a cessé de croître : Plus de 60 milliards de dinars de financements mobilisés en 10 ans, destinés à plus de 4 000 clients, exclusivement orientés vers la PME/PMI, «ces financements ont grandement contribué au développement et à la croissance de l'économie algérienne», a ajouté N. Abrous, d'autant que le marché du leasing est en perpétuelle croissance

en Algérie, «le marché a triplé au cours de ces dernières années «Au terme de dix ans d'activité, nous nous positionnons en leaders en termes de financements accordés (mises en force). Nous avons un potentiel minimum de financement annuel direct de l'économie nationale en leasing de 10 milliards de dinars.», a-t-il expliqué. L'établissement financier qui ouvrira prochainement sa douzième agence ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, «nous avons de l'appétit et de l'ambition !», s'est exclamé N. Abrous. Fort du succès de son emprunt obligataire émis en 2015 (2 milliards de dinars), MLA a l'ambition d'entrer à la Bourse d'Alger, sans toutefois avancer une date, «nous avons entamé le processus. Une fois que les conditions techniques et réglementaires seront réunies, nous l'annoncerons», a-t-il souligné.

Hanane A.

Zakat (waqf) Collecte de 1,19 milliard de dinars en 2015 à l'échelle nationale

Le directeur de l'orientation religieuse et de l'activité de la mosquée auprès du ministère des Affaires religieuses, Khaled Younsi a indiqué aujourd'hui à Constantine, qu'un montant estimé à 1,19 milliard de dinars a été recensé à l'échelle nationale au titre de la campagne de la zakat précédente (2015-2016). S'exprimant en marge du coup d'envoi de la 15^e campagne pour la promotion du fonds de la zakat, le responsable a souligné que depuis le lancement de la collecte de la zakat au profit des jeunes chômeurs, pas moins de 8 384 prêts sans intérêt ont été octroyés à de jeunes porteurs de projets. Le montant global attribué, au titre de ces prêts bonifiés, a dépassé 1,79 milliard de dinars. Les bénéficiaires ont droit à un suivi de leurs projets par des spécialistes chargés de les orienter et de les conseiller pour la réussite et la pérennité de leurs micro-entreprises et les imams des mosquées jouent un rôle déterminant dans le choix des bénéficiaires. Quant aux projets financés, ils ont concerné plusieurs secteurs dont l'artisanat, l'agriculture et les services. Au niveau local, le cadre ministériel a souligné également que sur les 1,19 milliard de dinars recensés à l'échelle nationale, au titre de la campagne de la zakat précédente (2015-2016), 52,50 millions de dinars ont été enregistrés dans la wilaya de Constantine.

Le directeur local du secteur Lakhdar Fanit, a précisé que depuis la création du fond de la zakat, plus de 435 millions de dinars ont été collectés permettant le financement de 544 projets en faveur de jeunes chômeurs.

M.E.H.

Tizi-Ouzou

Une moyenne de 200 quintaux de déchets ramassés quotidiennement

Une quantité moyenne de 200 quintaux de déchets est collectée quotidiennement au niveau de la commune de Makouda sise à une vingtaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire communale locale.

En l'absence d'une décharge contrôlée au niveau local, les ordures ramassées sont acheminées vers le Centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Falli avec lequel l'APC a signé une convention depuis 2013, a précisé Ahcène Acem. La municipalité dispose de trois camions de collecte qui assurent trois rotations par semaine au niveau de chef-lieu communal et de daïra et deux à travers les 32 villages de la commune, ce qui demeure très insuffisant par rapport aux quantités de déchets produits par les habitants, a-t-il relevé. «Un manque de matériel qui a fortement contribué à la prolifération des décharges sauvages, sur la route nationale 72 et le chemin de wilaya 3, devenus de véritables dépotoirs à ciel ouvert», a-t-il regretté. Au niveau des villages, le problème ne se pose pas avec autant d'acuité, a rassuré le président de

l'APC, malgré «les actes inciviques» de certains villageois qui volent les bacs à ordures déposés par les services de l'APC dans le but de faciliter la collecte. «Entre 2013 et 2014, nous avons 90% des villages de bacs à ordures dans l'objectif d'encourager les villageois à contribuer au bon déroulement des opérations de collecte des ordures. Malheureusement, certains individus ont volé ce matériel pour des besoins personnels, ce qui a contribué à la réapparition des points de dépôt anarchiques», a expliqué A. Acem, soulignant que deux plaintes ont été déposées par les services municipaux suite à ces actes. Dans le but de venir au bout de ces comportements et instaurer une culture environnementale en milieu des populations locales, l'APC s'est associée aux comités de villages et une dizaine d'associations de la protection de l'environnement pour mener des actions de sensibilisation et organiser des volontariats hebdomadaires pour nettoyer les villages, a-t-il affirmé. Plusieurs points noirs de décharge ont été éradiqués dans le cadre du programme d'action des services communaux et des initiatives menées par les partenaires sociaux, a-t-il soutenu. Il a annoncé, par ailleurs, l'implantation prochaine d'une entreprise algéro-chinoise de tri et de récupération des déchets en plastique et verre au niveau de la zone d'activités de Makouda, ce qui réduira les quantités de déchets produits et encouragera le tri au niveau des villages.



Le premier responsable de la commune de Makouda a relevé également le comportement «irresponsable» de certains commerçants et opérateurs économiques qui déversent de nuit leurs déchets sur la RN 72 et le CW 3, créant ainsi deux grands dépotoirs sauvages que l'APC n'arrive pas à éradiquer en l'absence de contrôle.

Outre le problème des déchets qui continue à polluer l'environnement local, A. Acem a mis l'accent sur l'absence de bassins de décantation pouvant accueillir les eaux usées pro-

venant des réseaux d'assainissement, ce qui constitue un véritable danger sur la santé publique. Il a signalé dans ce sillage que la majorité des points d'eau sont contaminés à cause du diversement des flux d'assainissement dans la nature, d'où «la nécessité d'inscrire des bassins de décantation qui diminueront de la gravité du problème et contribueront à la protection de l'environnement et la préservation de la santé des citoyens».

Naïma G.K.

Aïn Defla

La ville de Tarik Ibn Ziad incessamment alimentée en gaz naturel



Une opération visant l'alimentation de la ville de Tarik Ibn Ziad (Aïn Defla) en gaz naturel sera lancée prochainement, a-t-on appris du directeur de l'antenne locale de la société de distribution de l'électricité et de

gaz de l'ouest (SDO). Cette opération pour laquelle une enveloppe financière de 257 millions de dinars a été allouée sera lancée une fois l'entreprise chargée des volets distribution et transport désignée, a

indiqué Rebbouh Djelloul au lendemain de la visite du wali de Aïn Defla dans la daïra de Bordj Emir Khaled dont dépend la commune de Tarik Ibn Ziad.

S'agissant des huit communes de la wilaya dépourvues en gaz, D. Rebbouh a précisé que les études inhérentes à leur alimentation en cette source d'énergie devraient être achevées d'ici à la fin de l'année en cours. Lors de sa visite, le wali d'Aïn Defla, Benyoucef Aziz, a procédé au raccordement de 100 foyers au gaz de ville au niveau du chef-lieu de la commune de Bordj Emir Khaled. Au cours de la présentation de son secteur, le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya d'Aïn Defla a fait état d'un taux de pénétration en gaz de 52,6 % et d'un nombre d'abonnés avoisinant 65 600, relevant qu'à la fin de l'année 1999, les chiffres correspondant à ces volets étaient

respectivement de 15 % et de 14 800. Se félicitant des efforts déployés, le wali a toutefois observé que le taux actuel de pénétration en gaz de la wilaya (52,6 %) ne couvre que la moitié de la population (850 000 habitants). Il a, dans ce contexte, exhorté les responsables locaux du secteur de l'énergie à se «surpasser» pour faire en sorte que le retard enregistré en matière de taux de pénétration en gaz soit rattrapé dans «les plus brefs délais». Au niveau de la commune de Tarik Ibn Ziad, le wali a inauguré le nouveau siège de l'APC avant d'inspecter le projet de réalisation de 80 logements socio-locatifs dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Dans la commune de Bir Ould Khélifa, A. Benyoucef s'est rendu à une laiterie appartenant à un privé, mettant en avant les dispositifs mis en place par l'Etat

pour «booster» la production de lait et, par ricochet, diminuer de la facture d'importation de la poudre de lait. A la fin de sa visite d'inspection, le wali a présidé une rencontre avec des membres de la société civile des trois communes visitées en présence des P/APC concernés et des directeurs de l'exécutif.

Les doléances des citoyens de la daïra de Bordj Emir Khaled ont porté sur le logement, l'AEP, les routes, les transports et l'alimentation en gaz naturel. Abordant le dossier du logement, le wali a noté qu'au regard du cachet de la région, un intérêt accru sera accordé au logement de type rural, invitant les responsables des communes visitées à identifier les atouts et vocations de leurs régions afin que les jeunes apprennent des métiers en rapport avec les données recueillies.

Boumerdès

Des démarches en vue d'adapter plus de 200 projets de recherche universitaire

Plus de 200 projets de recherche universitaire et thèses de doctorat ont été exposés, lundi, à l'examen au titre d'un forum national, abrité par l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, en vue de leur adaptation aux contextes socioéconomique et industriel locaux. Ces thèses, élaborées par plus de 200 chercheurs en doctorat, issus de différentes universités, instituts et laboratoires nationaux, sont présentées dans le cadre de Workshops, organisés au titre du sixième séminaire national sur les matériaux, procédés et environnement. Outre des universitaires et chercheurs, des

hommes d'affaires et autres experts économiques et industriels, en plus d'étudiants assistent aux travaux de ce séminaire de deux jours, organisé par le club scientifique de l'université. Les intervenants à ce forum se sont accordés sur la nécessité d'unifier les titres des thèses réalisées par les étudiants en doctorat, à travers les universités, écoles supérieures et instituts du pays. Le président du Colloque, le D' Amar Irakti, également chercheur à l'université de Boumerdès, a souligné, à ce propos, que l'unification des titres des études universitaires se fait déjà depuis plusieurs années

en licence et master, assurant que l'élargissement de l'opération au cycle du doctorat «n'est pas du tout difficile». Selon D' Irakti, l'unification de la sélection des études et thèses scientifiques évite la répétition des mêmes sujets, tout en aidant dans la lutte contre la reproduction illégale des thèses et études, parallèlement à la facilitation de l'orientation des étudiants vers des domaines de recherche adaptés aux besoins économiques et industriels. Cette sixième édition du genre est axée sur la diffusion des connaissances et la présentation de nouveaux travaux scien-

tifiques, visant à traduire l'impact grandissant de la recherche sur le monde socioéconomique, a indiqué le président du club scientifique, organisateur de la rencontre, Mohamed Amine Daoudi.

C'est aussi un forum académique pour la promotion, le développement et la diffusion des connaissances de haut niveau (en matière d'utilisation de matériaux), afin d'offrir des opportunités d'interaction entre les aspects théoriques et pratiques, et de dégager une meilleure visibilité pour une coopération scientifique adéquate, a-t-il ajouté.

Wilayas de l'Est

Plus de 16 200 PV d'infraction établis en 9 mois par les inspections du travail

Au total 16 244 procès-verbaux d'infraction relative au non-respect de la législation du travail ont été établis durant les neufs premiers mois de 2016 par les inspections régionales de Constantine, de Batna et Annaba, a-t-on indiqué lundi au cours d'une rencontre des inspections régionales des wilayas de l'Est du pays.

Le bilan des inspections du travail effectuées dans les wilayas de l'Est durant les 9 premiers mois de l'année 2016 fait état de 63 271 visites de contrôle, donnant lieu à l'établissement de 16 243 PV d'infraction et 52 031 mises en demeure, a précisé l'inspecteur régional de la région de Constantine, Omar Gomri.

Plus de 92% de ces visites d'inspection ont ciblé le secteur privé, a souligné le même responsable, précisant dans ce contexte que de près d'un millier de visites (955 inspections) ayant pour cible le secteur privé étranger. Les inspecteurs du travail des wilayas de l'Est du pays ont établi 954 PV d'infraction à l'encontre de 84 employeurs étrangers ayant fait fi de la réglementation du travail en vigueur, a-t-on encore souligné, précisant que 870 travailleurs ne disposent pas d'autorisation de travail en Algérie. Les services des inspections du travail des 18 wilayas de l'Est du pays ont recensé durant les 9 premiers mois 2016 plus de 1350 travailleurs non déclarés auprès de la CNAS, affirmant que ces inspections de travail ont atteint plus de 87% des objectifs tracés pour l'exercice 2016 en matière de contrôle et d'inspection. Le rôle des inspections du travail dans la mise en œuvre des nouvelles mesures prévues dans la loi de finances complémentaire 2015, notamment en matière d'augmentation des pénalités relatives aux infractions constatées dans les cas de non-affiliation des travailleurs à la Sécurité socia-



le, a été souligné au cours de cette rencontre régionale qui a été mise à profit pour «sensibiliser» les responsables concernés sur l'importance de leur «pleine» intégration dans ce processus de lutte contre l'emploi informel. Cette rencontre régionale encadrée par des

responsables centraux de l'Inspection générale de l'emploi a été également une occasion pour appeler les inspecteurs de wilayas à «investir» le secteur agricole jusque-là «épargné» des sorites d'inspection effectuées.

Tewfiq M.

Constantine

Lancement d'une caravane médicale ciblant plusieurs zones rurales

Une caravane médicale spécialisée sillonne depuis dimanche plusieurs zones rurales et enclavées de la wilaya de Constantine pour y assurer des consultations médicales gratuites, notamment dans les spécialités dont elles sont dépourvues, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). Initiée par la DSP, l'opération qui cible en priorité les couches défavorisées, les malades chroniques et les personnes âgées

sans revenus, s'inscrit dans le cadre d'une campagne initiée en faveur des zones qui ne disposent pas de structures sanitaires de proximité, a-t-on précisé. Deux équipes médicales spécialisées composées de médecins généralistes et spécialistes et paramédicaux ont été mobilisées dans le cadre de cette action, décidée suite aux instructions du ministère de tutelle visant l'amélioration de la qualité des prestations de services au profit de la popula-

tion des zones rurales, notamment des contrées démunies, selon la même source. Les équipes médicales, diligentées par la DSP, ont été renforcées par des sages-femmes, des diabétologues, des orthopédistes, des spécialistes en maladies respiratoires, a-t-on affirmé, détaillant que cette caravane lancera également une campagne de dépistage des certaines pathologies, comme le cancer du sein et une autre campagne de vaccination

ciblant les enfants. Des moyens matériels importants qui comportent des ambulances médicalisées dotées de tous les équipements médicaux nécessaires ont été mobilisés pour garantir la réussite de cette caravane mobile qui vise également l'augmentation de la couverture sanitaire de proximité locale, a-t-on fait savoir.

L'opération cible, en premier lieu, les zones nord et sud de la wilaya de Constantine dont les communes de Ouled Rahmoune

et Didouche-Mouard. Elle sera généralisée, dans les mois prochains pour cibler d'autres régions de la wilaya, a encore détaillé la même source. Des orientations et des conseils seront prodigués aux familles, en matière de prévention contre certaines maladies. Les cas jugés sérieux, seront évacués et pris en charge par les médecins spécialistes des hôpitaux, a-t-on souligné à la Direction de la santé et de la population.

El Hadi M.

Skikda

Attribution avant mars 2017 de plus de 4700 logements



Un total de 4750 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la wilaya de Skikda avant fin mars 2017, a indiqué le chef de l'exécutif local, Abdelhakim Chater. S'exprimant lors

d'une visite de travail et d'inspection consacrée au secteur du logement dans les localités de Zefzaf et de Mesyoune, au chef-lieu de wilaya et Bouzaâroura, dans la commune de Filfila, le même

responsable a précisé que l'attribution de ce quota de logements, inscrit dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire (RHP) et les habitations menaçant ruine se fera «prochainement» détaillant que les travaux d'aménagement extérieurs engagés dans ces sites tirent à leur fin. Pas moins de 2250 logements LPL du programme ciblé seront réceptionnés «avant fin janvier prochain», dans le site de Mesyoune, appelé à être un nouveau pôle urbain, selon le même responsable qui a donné des instructions à l'entreprise chinoise chargée de ce projet à l'effet de respecter le délai impartis de ce chantier. Durant la même période, 1500 logements seront réceptionnés à Zefzef (Skikda) et 1000 autres unités sont prévues à la nouvelle ville de Bouzaâroura (Filfila), en attendant le parachèvement des travaux d'aménagement, selon des explications fournies sur place. Lors de sa

visite aux chantiers d'habitations, gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), A. Chater a insisté sur la nécessité de l'aménagement des espaces verts et des aires de jeu dont la réalisation est confiée à cet office et aux Assemblées populaires communales, appelant aussi à la mise en place de panneaux d'énergie solaire et des bacs à ordures ménagères, dans le cadre de l'économie des coûts de consommation de l'électricité et de la protection de l'environnement.

Le chef de l'exécutif local a annoncé, en outre, l'ouverture des classes scolaires en préfabriqués destinées aux élèves de cycle primaire à travers ces trois sites urbains «en l'absence d'inscription de projets de réalisation des établissements scolaires», a-t-il souligné, signalant que le transport scolaire sera assuré pour les élèves des paliers moyen et secondaire.

Mostaganem Production de plus de 6 200 tonnes de poisson en 2016

La wilaya de Mostaganem a enregistré une production de 6 200 tonnes de différentes espèces de poisson durant les 10 derniers mois de 2016, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Une hausse de 1 000 tonnes est relevée par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on ajouté. Cette quantité produite dans les 10 derniers mois de 2016 comporte 4 650 tonnes de sardine, 982 t de poissons blancs, 240 t en vrac, 315 t de mollusques et 12 t de crustacés, a signalé Toufik Rahmani. Le responsable a expliqué cette hausse surtout pour la sardine par plusieurs facteurs, notamment l'adhésion des pêcheurs à la campagne de pêche de la sardine et leur respect de la période de repeuplement et de repos biologique et le contrôle strict par les gardes-côtes. Parmi les autres facteurs ayant favorisé l'abondance de la sardine dont le prix varie entre 150 et 200 DA le kilogramme, il a cité les conditions climatiques favorables en septembre et octobre derniers et celles de commercialisation au niveau de la nouvelle poissonnerie du port de pêche et de plaisance de Salamandre. La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem compte plus de 200 unités dont des sardiniers, des chalutiers et des petits métiers employant plus de 4 300 pêcheurs inscrits.

Céréaliculture à Tissemsilt Plus de 79 000 ha programmés dans la wilaya

Une superficie de 79 446 hectares de terres destinées à la céréaliculture est programmée dans la wilaya de Tissemsilt, pour la campagne de labours-semailles 2016-2017, a-t-on appris du directeur des services agricoles. La superficie à emblaver a augmenté de plus de 4 000 ha par rapport à la saison écoulée, a indiqué Mustapha Djakboub. La campagne lancée récemment, cible 55 155 ha destinés à la production de blé dur, 5 907 ha au blé tendre, 17 024 ha d'orge et 1 360 ha d'avoine. Afin d'assurer le succès de cette campagne, la DSA a mobilisé d'importants moyens dont 111 000 quintaux de semences et 80 000 qx d'engrais chimiques, mis à la disposition aux agriculteurs à travers tous les points d'approvisionnement relevant des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS). La CCLS de Mahdia (Tiaret) a ouvert, en août dernier, un guichet unique à Tissemsilt, pour satisfaire les besoins de céréaliculteurs de la wilaya en engrais et semences. En outre, 1 266 tracteurs, 702 machines de labours, 154 de semences, 2 300 engins de traitement du sol et autres sont disponibles. Mustapha Djakboub a signalé que la DSA a élaboré, aussi, un programme de vulgarisation avec des journées de sensibilisation sur les mécanismes de soutien de l'Etat aux agriculteurs. Pour rappel, la wilaya de Tissemsilt a réalisé, la campagne écoulée, une production de 303 404 qx de différentes variétés de céréales, selon les statistiques de la DSA.

Oran

La mise en œuvre des dispositions de la LFC 2015 a été une réussite

L'opération de la mise en application des dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 a connu une réussite totale à Oran, dans la mesure où d'importantes sommes ont été récupérées par la CNAS, a indiqué le directeur de cette antenne à Oran.

S'exprimant à la presse en marge d'une journée d'information sur la prolongation du délai d'octroi d'échéanciers de paiement dans le cadre de la LFC, organisée par la CNAS d'Oran, Lotfi Mesli a précisé que cette opération a permis à la Caisse de récupérer des sommes importantes, au profit des assurés sociaux. «Par rapport aux prévisions des cotisations pour cette année, nous avons atteints un taux de réalisation de nos objectifs de l'ordre de 84% en septembre, et ce, à trois mois de fin de l'année. C'est un résultat très appréciable grâce à la mobilisation de tous», a-t-il indiqué. La mise en œuvre de l'article 57 de la LFC 2015 a donné la possibilité aux employeurs débiteurs de régulariser leur situation vis-à-vis de la CNAS et de bénéficier de certains avantages. Selon les explications fournies lors de la rencontre, pas moins de 697 employeurs dont 42 du secteur public et 655 du secteur privé et ont bénéficié, ou bénéficieront, jusqu'à fin septembre, d'échéanciers de paiement dans la wilaya d'Oran. Un montant de 1.460.000.000 DA a été réglé. Concernant l'application de l'article 58 de la



LFC 2015, portant exonération des majorations et pénalités de retard, pour ceux qui s'acquittent de leurs dus, 6 502 employeurs à jour dans le versement de leurs cotisations principales, dont 6 208 privés, ont bénéficié d'une annulation des pénalités et des majorations de retard, à la faveur de cet article. Un montant de 4.3 milliards de dinars a été annulé, ajoute-t-on de même source. Pour ce qui est de l'application de l'article 59, relatif à l'affiliation des travailleurs à la CNAS, il a été souligné que 31 plaintes ont été déposées contre des employeurs, à fin octobre dernier, pour défaut de déclaration de salariés. Pour l'inspecteur régional de la région d'Oran, Mohamed Bendib, une opération a été engagée avec les services de la CNAS pour faire face à une pratique de plus en plus dangereuse, caractérisée par le travail en deux équipes,

l'une déclarée à la Sécurité sociale et l'autre non-déclarée travaillant généralement hors en dehors des heures de travail. Cette campagne de contrôle a été organisée de juillet dernier à fin septembre dernier, les 771 visites effectuées par les services de l'inspection de travail dans les différentes entreprises de la région d'Oran, composée de six wilayas, ont montré que 366 employés parmi 1 658 recensés ne sont pas déclarés à la Sécurité sociale. Après le passage des brigades de l'inspection de travail, la situation de 303 travailleurs, parmi les non-déclarés a été régularisée, a ajouté le responsable. Cette journée d'information a vu la participation de représentants de l'UGTA, du Forum des chefs d'entreprises (FCE) ainsi que de plusieurs structures bancaires entre autres.

Lehouari K.

Chlef

Des promoteurs et des bureaux d'études protestent contre le non versement de leur dus

Quelque 45 promoteurs et bureaux d'études de la wilaya de Chlef ont organisé, ce lundi, un sit-in de protestation, devant le siège de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) pour revendiquer le règlement de leurs dus, en suspens depuis huit mois, a-t-on constaté. Les montants dus aux bureaux d'études et promoteurs locaux sont estimés à plus de 700 millions de dinars, contre un taux d'avancement des projets estimé à près de 60%, a indiqué le

responsable d'une entreprise de construction locale, Hassan Amari. Un de ses confrères a renchéri en assurant que le «non-règlement de leurs dus, leur a créé de nombreux problèmes avec leur travailleurs», les ayant contraint à boycotter les visites d'inspection du wali. Selon une motion, dont une copie a été remise les promoteurs concernés ont décidé l'arrêt des travaux au niveau de tous les chantiers des projets relevant du secteur de la jeu-

nesse et des sports de la wilaya de Chlef, jusqu'au règlement de leurs situations. Selon le chargé du service de formation et administration des moyens à la DJS, Boumedienne Fellag, le «retard accusé dont le règlement des situations de ces promoteurs et bureaux d'études s'explique par la politique d'austérité adoptée par sa direction, qui a reçu un budget de seulement 16 milliards de dinars», a-t-il ajouté. Après avoir souligné que les

sommes dues par les promoteurs concernés dépassent les 900 millions de dinars, il a indiqué que ses services ont décidé de poser ce problème au wali et au ministère de tutelle, en vue de trouver une solution qui satisfiera toutes les parties. Une vingtaine d'autres promoteurs ont organisé la semaine passée un sit-in de protestation similaire, devant le siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière pour les mêmes motifs, rappelle-t-on.

Administrations et entreprises publiques à Relizane Formation de plus de 1 900 employés

Plus de 1 900 employés d'entreprises publiques et d'administrations de la wilaya de Relizane ont bénéficié des formations dans différentes spécialités, a-t-on appris auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. Le chef de service formation d'alternance et coordination entre secteurs à la direction, Ahmed Daoud a signalé que ces fonctionnaires et employés ont bénéficié de formations dans divers domaines dans des établissements de formation implantés à travers la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de 65 conventions de formation et de recyclage des travailleurs signées entre 2015 et 2016 avec plusieurs secteurs dont des établissements pénitentiaires et les directions

des œuvres universitaires, de la santé, des services agricoles, des forêts, des travaux publics, de la solidarité, de l'environnement, des ressources en eau, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, des dispositifs de soutien à l'emploi, des administrations, des collectivités locales et d'entreprises économiques. Les jeunes chômeurs désirant créer des projets au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) sont les premiers formés (900) suivis des travailleurs et agents communaux (600) et plus de 400 détenus des établissements pénitentiaires. Les travailleurs de différents niveaux et postes ont bénéficié de stages théoriques et autres pratiques

dans plus de 70 spécialités assurées en apprentissage et en formation contractuelle couronnées par des diplômes. Cette formation vise le recyclage et le perfectionnement des travailleurs d'entreprises et d'administrations publiques leur permettant d'acquérir des connaissances les aidant dans leurs fonctions, selon le responsable qui a ajouté que les travailleurs formés sont orientés vers des établissements de formation proches de leurs résidences ou de leurs lieux de travail. A noter que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a consacré, pour la session de septembre dernier, 4 310 postes de formation dont 2 170 en mode résidentiel dans 91 branches de formation.

Brèves de Béchar

- Une rencontre sur la «sécurisation et surveillance des frontières nationales» sera organisée, mercredi prochain par la direction régionale des Douanes, a-t-on appris, avant-hier, des responsables de ce corps constitué à Béchar. Cette rencontre à laquelle prendra part des cadres de ce corps ainsi que les autres institutions concernées par la sécurisation, surveillance et contrôle des frontalières nationales, vise essentiellement à faire connaître les dispositifs fixes et mobiles mis en place par l'état pour la sécurisation des frontières afin de lutter contre les différents formes de la criminalité, notamment les réseaux de contrebandiers et de narcotrafiquants, a-t-on précisé. En marge de cette rencontre, une manifestation «portes ouvertes sur les Douanes dans le Sud-Ouest du pays», sera initiée au profit de large public pour qu'il puisse s'imprégner des efforts déployés en matière de sécurisation des frontières dans le Sud-Ouest du pays et aussi des autres activités de ce corps constitué, a-t-on signalé.

-Plus de 1,24 tonne de kif traité et 11 448 comprimés de psychotropes ont été saisis par les brigades mobiles des Douanes de Béchar, à travers les frontières des wilayas du Sud-Ouest du pays, a-t-on appris, avant-hier, auprès des services de cette institution. Ces saisies, opérées à travers les wilayas de Béchar, Adrar, Tindouf, Naâma et El Bayadh dans le cadre de la lutte contre les réseaux de narcotrafiquants et de contrebande, représentent une valeur marchande de plus de 128.000.000 DA, a-t-on ajouté. Une quantité de 67 820 litres de carburant destinés à la contrebande a été également saisie dans le cadre des opérations de lutte contre les réseaux de contrebande, qui ont donné lieu aussi à la confiscation légale de 270 unités vestimentaires, 2 123 kg de produits alimentaires, ainsi que 31 véhicules et camions et 14 motocycles utilisés par les contrebandiers.

Au cœur du Grand Sud algérien et au pied du plateau du Tassili N'Ajjer, la ville de Djanet recèle des atouts inestimables pour s'imposer comme une destination touristique par excellence pour peu que les capacités d'accueil y soient améliorées et les structures de loisirs et de distraction implantées.

Un paysage fascinant par sa diversité, une flore et une faune uniques et une culture millénaire : la plupart des tours opérateurs misent sur cette oasis enchantée pour promouvoir le tourisme saharien à l'instar de l'Office national du tourisme (ONAT) qui a organisé récemment une visite au profit des journalistes qui les a conduits à la découverte de la richesse touristique de cette ville ancestrale et de son patrimoine architectural, artistique et ethnique. Avec ses dunes infinies d'où émergent des massifs de roches multiformes et multicolores renfermant d'antiques gravures rupestres, ses palmeraies verdoyantes, Djanet offre au visiteur un festival de paysages sublimes et des sites d'une rare beauté et d'une valeur universelle exceptionnelle. De Dider à Tassat, passant par Iherir, Admer et Tigharghart, l'oasis présentent des hauts lieux de l'art rupestre dans une splendide fresque faite de forêts de roches, de gorges



spectaculaires et d'un espace riche d'une végétation et d'une faune variées où les oueds sont peuplés de poissons. Il n'est donc pas fortuit que la vallée d'Iherir soit classée à la fois patrimoine mondial (Unesco 1982), réserve de l'homme et de la biosphère (Unesco 1986) et zone humide d'intérêt mondial (convention de Ramsar 2001). La destination Djanet, où les touristes ont droit au plus beau coucher de soleil, est commercialisée en circuits organisés autour de thèmes culturels, religieux, historiques, scientifiques, sportifs et écologiques. Sur le rocher de Tigharghart par exemple, la gravure de la vache qui pleure raconte, selon la légende, comment ce mammifère a perdu ses petits en raison de la sécheresse. D'autres dessins rupestres,

remontant à l'ère préhistorique, sont le témoin d'une activité humaine et économique millénaire ayant marqué la région. «La promotion du produit touristique est tributaire de la capacité de transformer les potentialités touristiques des régions du Sud, de l'état brut à des offres et à des produits de grand standing», a indiqué, le directeur général de l'ONAT, Mohamed Chérif Slatnia, soulignant la nécessité de réaliser des structures d'hébergement et des espaces de distraction et de loisirs au profit des visiteurs».

Six nouveaux projets pour régler le problème de l'hébergement

En vue de remédier au manque impor-

tant en structures, six projets touristiques seront réalisés dans la Zone d'expansion touristique (ZET) de Tigharghart, d'une superficie de 8 600 ha dont 10 ha ont été déjà réaménagés, a affirmé le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Illizi, Samir Philipone. Au niveau de ce site, S. Philipone a annoncé que six nouveaux hôtels cinq étoiles seront réalisés d'une capacité de 1 600 lits, outre, la création de 3 260 nouveaux emplois. Le directeur du tourisme a mis l'accent sur la nécessité de remédier à ce manque, à travers le soutien de l'investissement dans la région, en vue de promouvoir le tourisme interne et d'assurer un meilleur accueil aux touristes étrangers, surtout que Djanet ne dispose que de trois hôtels et d'une seule résidence relevant de l'ONAT, outre, quatre maisons de jeunes. Cette ville compte 33 agences de tourisme et de voyages désirant conquérir les touristes algériens et étrangers, en assurant des services exclusifs au tourisme sahraoui, notamment des nuitées sous les tentes et des repas en plein air au cœur du Tassili pour faire connaître le style de vie des Touaregs, déguster le thé local et écouter la musique de l'Imzad, classée patrimoine culturel humain mondial par l'Unesco, a-t-il expliqué. Ces agences misent sur les fêtes traditionnelles de la région pour relancer le tourisme local, notamment la fête de la «Sbib» organisée à «Achoura» (10^e jour de Moharrem) et les fêtes de fin d'année, outre, la relance de l'artisanat en particulier la confection des tenues traditionnelles, les bijoux terguis la maroquinerie et les instruments de musique.

Ghardaïa

Mort mystérieuse de plus de 1 800 oiseaux à El Menéa

Plus de 1 800 cadavres de volatiles ont été ramassés depuis septembre dernier à ce jour dans la zone humide du lac de la Sebkhât El Maleh située à la sortie sud du chef-lieu de la circonscription administrative d'El Menéa (275 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris ce lundi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Ces oiseaux de différentes espèces dont une grande partie des tadorne casarca, des poules d'eau, des sarcelles marbrées et des canards à col vert ont été retrouvés morts dans la zone du lac Sebkhât El Maleh, classé zone humide d'importance internationale en 2014 par la convention de Ramsar, a-t-on ajouté. Les services de la conservation forestière et vétérinaires de la wilaya de Ghardaïa ont ouvert une enquête sur l'origine de la mort «mystérieuse» de cette population avifaune et des échantillons ont été envoyés au laboratoire régional de Laghouat et le

laboratoire central vétérinaire d'Alger en octobre dernier, selon la même source. Les résultats de cette enquête n'ont pas été rendus publics a-t-on fait savoir. Les cadavres retrouvés d'oiseaux ont été enfouillis après chaulage et aspergés en clore par les services de la Conservation des forêts, indique-t-on. Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par ces mêmes services au niveau du site du lac pour déceler ou retrouver les indices à l'origine de la mort mystérieuse d'oiseau, a indiqué de son côté un responsable à la wilaya déléguée d'El Menéa. Un dispositif d'alerte et de contrôle de maladie exotique et de grippe aviaire a été mis en place en juin dernier suite à l'apparition de la grippe aviaire dans les pays voisins, rappelle-t-on. Des prospections ont été effectuées par les services vétérinaires de Ghardaïa et aucun cas n'a été suspecté, a-t-on signalé. La zone humide classée du lac

Sebkhât El Maleh (El Menéa) qui s'étend sur 1 8947 ha dont 1 600 ha de plan d'eau et une périphérie végétalisée est devenue «une halte et une zone de nidification» sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, ont indiqué des ornithologues de l'Université de Ghardaïa. Ce site naturel d'un grand intérêt écologique constitue un berceau d'une population avifaune migratrice très diversifiée et variée dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) tel le tadorne casarca. Les observateurs ornithologues de la Conservation des Forêts de la wilaya de Ghardaïa ont dénombré à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs effectué le 15 janvier dernier plus de 5 867 oiseaux migrateurs dont une cinquantaine d'espèces avifaunes.

Hadj M.

Ouargla

Plaidoyer pour une meilleure exploitation des ressources minières

Des participants à un regroupement régional des opérateurs miniers du Sud-Est du pays, tenu ce lundi à Ouargla, ont plaidé pour une exploitation optimale et judicieuse des ressources minières afin de contribuer à l'effort de l'industrialisation et de la diversification de l'économie nationale. Ces intervenants, dont des spécialistes dans le domaine et des cadres de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), ont mis l'accent, en outre, sur la nécessité de déployer les efforts de toutes les parties concernées pour assurer une meilleure exploitation de l'ensemble des sites miniers, en respectant les règles de l'activité minière, notamment la préservation de la sécurité publique et la protection de l'environnement. Dans son intervention, le directeur de l'antenne régionale de l'ANAM (Ouargla), Toufik Moukhtari a fait savoir que la région du Sud-est recèle un total de 474 sites miniers, dont 166 sites

inactifs (non lancé ou abandonné), qui sont répartis sur les territoires des antennes régionales de l'ANAM basées à Ouargla, Batna, Tébessa et Tamanrasset. De son côté, le chef du service HSE à l'agence, Nacerddine Laïb, a mis en exergue les diverses contraintes liées à l'activité minière, notamment en matière de l'opposition des citoyens ainsi que les litiges avec les propriétaires des terrains et la présence d'un patrimoine culturel protégé dans les zones ciblées. Concernant la fermeture des sites miniers, Naïma Mesrane, (ingénieure en environnement), a insisté sur le réaménagement et la remise en état des sites miniers exploités, dans le but de réduire les risques au niveau des lieux en question et protéger l'environnement, ajoutant que 168 sites miniers à l'échelle nationale ont été fermés, entre 2014 et 2016. Retenu dans le cadre d'une série de rencontres régionales, cette rencontre, à laquelle des

responsables et cadres relevant du secteur de l'industrie et des mines, des opérateurs miniers et différents partenaires relevant de quatre antennes régionales de l'ANAM (Ouargla, Tamanrasset, Batna et Tébessa), englobant huit wilayas, à savoir Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi, Batna, Biskra, Tébessa et El-Oued, ont pris part, vise à sensibiliser les opérateurs miniers sur leurs engagements et leurs responsabilités dans le domaine de l'activité minière. Et sur les aspects environnementaux de l'industrie minière, a indiqué le président du Comité de direction à l'ANAM, Haçane Hariati. Initié par l'ANAM, ce regroupement, qu'abrité la maison de la culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, permettra également aux opérateurs miniers de cette région d'exprimer leurs préoccupations et soulever leurs revendications liées à l'activité minière, a-t-il conclu.

Noos, le lit qui détecte les pleurs de bébé

● *Jeune parent, combien donneriez-vous pour dormir une nuit entière sans avoir à vous lever pour consoler votre nouveau-né qui pleure ? Des chercheurs américains ont mis au point un lit pour bébé intelligent, qui détecte les pleurs de votre enfant et le berce automatiquement.*



UN ROBOT-BERCEUR QUI VA SAUVER VOS NUITS

Une innovation utile mais coûteuse. L'innovation du jour nous vient des États-Unis et pourrait rendre quelques heures de sommeil aux parents de nouveau-nés, à condition qu'ils puissent investir une somme conséquente dans un lit pour bébé intelligent. Ce lit s'appelle Noos et a été conçu par des chercheurs du MIT à Boston et par le célèbre pédiatre américain Harvey Karp. Il a été dessiné par le designer de renom Yves Behar. Ce lit intelligent détecte quand votre enfant se

sent en détresse et le berce automatiquement. Il adapte ses mouvements à la situation. L'objectif est que bébé se rendorme avant même qu'il vous réveille. L'investissement est conséquent, puisqu'il coûte 1200 dollars, et sûrement pas à la portée de tous les parents. Pensez tout de même que quelques heures de sommeil en plus, c'est autant de café en moins. Si la technologie peut nous être très utile pour veiller bébé, rien ne remplace pour soulager ses pleurs, l'attention d'un parent.

Nintendo sur le point de stopper la production de la Wii U

La production de la console de jeux cesserait à la fin de la semaine. Depuis son lancement, la Wii U n'a jamais convaincu les joueurs. D'après les informations obtenues par le site spécialisé Eurogamer, Nintendo s'apprêterait à stopper la production de sa console de salon, la Wii U. Les chaînes de production devraient produire les derniers modèles en fin de semaine. La console, censée remplacer la Wii, n'a jamais réussi à trouver son public. Difficile de ne pas parler de raté lorsque l'on parle de la Wii U. La petite sœur de la Wii - qui s'était vendue à plus de 100 millions d'exemplaires et dont Nintendo espérait également vendre 100 millions d'unités n'a en effet jamais atteint ses objectifs. Depuis son lancement en 2012, seules 13,3 millions de consoles ont trouvé preneur. Dans le même temps, la PlayStation 4 de Sony s'est écoulé à plus de 35 millions d'unités. Et les chiffres de ventes des derniers mois ne laissent pas espérer de rebond. Entre mars et juin 2016, Nintendo a en effet écoulé 220.000 Wii U contre 470.000 à la même période un an plus tôt. Le lancement de la Switch en ligne de mire. Cet arrêt de la production interviendrait moins d'un mois après l'annonce la Switch, la nouvelle console de Nintendo censée faire oublier le flop et remplacer la Wii U. Attendue pour le mois de mars 2017, la Switch se présente comme une console de salon pouvant être utilisée en mobilité grâce à une tablette.

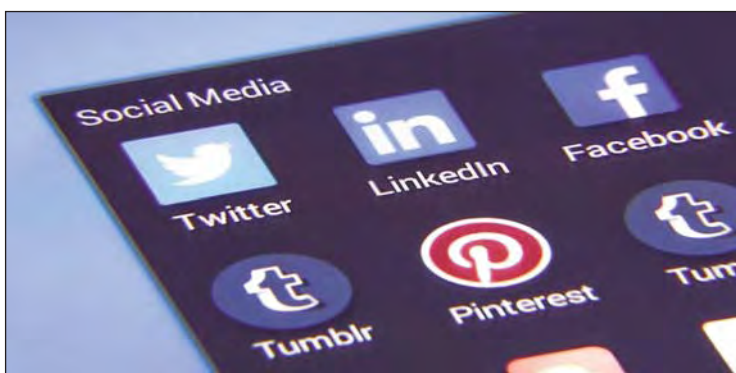


Galaxy S8, une touche dédiée à l'assistant vocal



Le Galaxy S8, prochain smartphone haut de gamme de Samsung est attendu de pied ferme. Il doit être irréprochable afin de faire oublier le fiasco qui a entouré le lancement du Galaxy Note 7. Autant dire que la tâche n'est pas simple. Selon les dernières rumeurs, il devrait disposer d'un assistant personnel intelligent à l'image de Siri ou de Google Home. Prénommé Bixby, il serait selon le Wall Street Journal accessible depuis une touche dédiée. Un choix fort qui aura certainement un impact sur le design de l'appareil, mais qui démontre avant tout l'importance de cet assistant intelligent. Malgré une (petite) incursion dans ce domaine avec «Svoice» le coréen était jusqu'à présent resté en retrait, laissant la main sur Android à Google Now et sur Windows à Cortana. Rhee In-jong, vice-président du groupe a récemment déclaré que l'entreprise développait «une interface majeure qui apportera un paradigme totalement nouveau». Cette interface s'appuiera sur la technologie de l'entreprise Viv Labs qui avait dévoilé en mai dernier une nouvelle génération d'assistant intelligent, la firme a d'ailleurs reconnu officiellement son intégration dans de futurs terminaux. Reste à savoir, si cela est suffisant pour susciter l'intérêt des utilisateurs et concurrencer Google Home qui est nativement implanter dans Android.

Facebook et LinkedIn vont peut-être devenir concurrents



Contrairement à Snapchat qui cible en particulier les jeunes et les ados, à LinkedIn qui se limite aux interactions professionnelles et à

Twitter qui se focalise sur l'actualité, Facebook est un réseau social touche-à-tout qui veut être tout cela en même temps. Le

numéro un des réseaux sociaux est actuellement en train de tester une nouvelle fonctionnalité qui vous donnera moins de raisons d'aller sur LinkedIn, le réseau social professionnel que Microsoft a récemment décidé de racheter. Un nouvel onglet « carrière » est apparu sur les pages Facebook. En substance, cet onglet permet aux entreprises de présenter des offres d'emploi sur leurs pages. Ces offres s'affichent sur l'onglet de la page, mais également sur le fil d'actualité des fans lorsqu'elles sont publiées. Et les pages qui posteront des offres d'emploi auront même la possibilité de payer Facebook pour que ces offres aient plus de visibilité. Pour

le moment, Facebook n'a pas encore officiellement annoncé ces nouvelles fonctionnalités de recrutement. Mais lorsqu'il a été interrogé sur le sujet par TechCrunch, il a confirmé qu'effectivement, après avoir observé que des entreprises partagent leurs offres d'emploi sur leurs pages Facebook, il a décidé de mener ce test. Si un candidat est intéressé par une offre d'emploi, il peut cliquer sur un bouton pour candidater. Celui-ci n'aura même pas à saisir son CV ni à remplir un formulaire puisque le système de recrutement sur Facebook utilisera les informations qui ont été renseignées sur le profil de l'utilisateur. Et une fois une

candidature envoyée, celle-ci sera reçue par la page de l'entreprise comme s'il s'agissait d'un message sur Messenger. Sur plusieurs aspects, la fonctionnalité qui est testée par Facebook rappelle le fonctionnement de LinkedIn. Mais la différence est que Facebook compte déjà plus de 1,79 milliards d'utilisateurs alors que LinkedIn n'en compte que 467 millions. Ce n'est pas la première fois que Facebook teste des fonctionnalités menaçant directement LinkedIn. L'année dernière, le numéro un des réseaux sociaux a déjà testé une fonctionnalité qui permettait aux utilisateurs de placer des étiquettes de compétences sur leurs profils personnels.

La NASA élabore un système d'alerte-astéroïde précoce

Désormais, les scientifiques seront avertis de l'approche d'un corps céleste cinq jours avant sa chute, une période suffisante pour adopter des mesures de prévention d'une catastrophe. Les astronomes et informaticiens de l'Agence spatiale américaine (NASA) ont créé un système d'alerte précoce aux « attaques d'astéroïdes » qui permet de détecter pratiquement tout corps céleste susceptible de présenter un danger pour la Terre à cinq jours de son approche de notre planète, informe Universe Today. Depuis plusieurs décennies, les scientifiques du monde entier surveillent activement les astéroïdes et dressent une sorte de recensement spatial dans le but d'évaluer une éventuelle menace. Toutefois, bien que les télescopes terrestres et l'observatoire orbital WISE aient permis de détecter un nombre gigantesque de corps célestes, une quantité

innombrable de grands astéroïdes et d'objets spatiaux de moindre taille, comme la météorite de Tcheliabinsk tombée en février 2013 dans l'Oural, échappent aux scientifiques. Comme l'annonçait la NASA en 2011, à ce jour l'humanité n'est au courant que de 5 000 astéroïdes d'une taille approximative de 100 mètres, alors que le nombre réel est évalué à plusieurs dizaines de milliers. Quant aux objets de moindre taille, leur nombre pourrait aller jusqu'à un million. Pour cette raison la NASA, l'Agence spatiale russe Roskosmos et d'autres partenaires internationaux travaillent sur le développement de systèmes capables de détecter les astéroïdes en stade d'approche de la planète Bleue et comptent créer des systèmes de Défense spatiale. Or, le système Scout, créé par la NASA et testé avec succès fin octobre-début novembre, est le premier produit du genre. À

l'aide du télescope PAN-STARRS, il a permis de détecter l'astéroïde 2016 UR36 à cinq jours de son approche de la Terre, de calculer son diamètre et d'établir à quelle distance il frôlera la Terre (1,3 fois la distance entre la Terre et la Lune, approximativement). Certes, cinq jours peuvent sembler insuffisants même pour envoyer une mission visant à détruire l'astéroïde potentiellement dangereux. Or, jusqu'à présent les scientifiques détectaient ce genre d'objets à deux heures de leur chute. Alors que cinq jours sont suffisants pour au moins évaluer les risques et pour ordonner l'évacuation de la zone où le corps céleste chutera. Vers 2018, la NASA mettra en orbite toute une série de microsatellites NEA Scout. Ces sondes seront capables de s'approcher des astéroïdes pour examiner de près leur structure et la nature de leur surface.



En cas de fièvre, quel serait le thermomètre idéal pour mon enfant

● *L'élévation de la température en cas de pathologie peut avoir des conséquences graves sur la santé particulièrement chez l'enfant, c'est un indicateur fiable de son état de santé, le thermomètre constitue l'un des outils essentiels de la trousse de pharmacie.*

Avoir un thermomètre à la maison est indispensable car la prise de température corporelle permet en effet de détecter l'apparition de fièvre (au-delà de 38°C chez l'enfant). Mais face à la multitude de modèles proposés, on finit par avoir un peu de mal à s'y retrouver.

Un thermomètre adapté aux tout petits

Chez les nourrissons, les muqueuses sont très fragiles, il est donc conseillé d'utiliser la méthode axillaire (sous l'aisselle) pour prendre la température, comme le font les sages-femmes à la maternité. Pour cela, essuyez l'aisselle de bébé avec une serviette, positionnez la sonde au creux de son aisselle, plaquez son bras contre son thorax, puis laissez poser le thermomètre une à deux minutes. Pensez à rajouter un demi-degré à la température finale obtenue. Passé 2 mois, les

muqueuses sont déjà moins fragile, on peut donc passer au thermomètre rectal électronique, qui reste le plus précis, il est parfaitement indolore et n'est pas traumatisant. Toujours penser à la désinfecter.

Thermomètre infrarouge ou frontal

Il est coûteux mais offre une prise de température fiable. À la maison, pour le pédiatre, ce thermomètre reste un gadget. En revanche, il est très pratique dans une collectivité lorsque l'on a besoin de prendre la température de nombreux enfants (crèche, école...) : le thermomètre n'a pas besoin d'être désinfecté entre chaque prise et la température s'affiche presque instantanément.

Thermomètre auriculaire

Ce sont de bons thermomètres, mais ils sont plutôt adaptés aux enfants à partir de 7 ans. Les



embouts auriculaires sont en effet calqués sur l'oreille adulte. Résultat, chez l'enfant, l'embout arrive trop loin du tympan. On obtient donc une température

moyennement fiable. Mais à partir de 7 ans, il constitue une excellente alternative au thermomètre rectal, souvent redouté par les enfants.

La fatigue visuelle, le mal des temps modernes

La fatigue visuelle, c'est un peu le mal des temps modernes. Pour soulager les yeux rouges et fatigués, voici des recettes 100% naturelles et des astuces pratiques.

La camomille pour chouchouter vos yeux

Prenez des sachets de camomille, trempez-les dans de l'eau chaude, appliquez-les, tièdes, sur vos paupières fermées. Laissez agir si possible une vingtaine de minutes. Vous pouvez aussi faire une infusion de camomille et appliquer plusieurs fois par jour des compresses ou cotons à démaquiller imbibés de cette dernière.

Le geste qui soulage

Dès les premiers signes de fatigue visuelle devant votre écran, appuyez légèrement et brièvement avec les doigts sur vos paupières fermées, cela plusieurs fois de suite. Pensez aussi à cligner des yeux régulièrement et à regarder au loin de temps à autre.

Les fleurs de bleuet apaisent les yeux irrités

Pollution, vent, soleil, pollen, poussière ou cil dans l'œil..., une irritation oculaire est très désagréable. Faites une infusion de fleurs de bleuet (2 cuillerées à café dans 1 tasse d'eau bouillie), filtrez parfaitement et laissez refroidir. Appliquez sur vos yeux, en compresses ou avec des cotons à démaquiller, pendant 5 à 10 minutes. Il est possible aussi d'utiliser l'infusion en bains oculaires.



Toutes ces options du four que vous n'utilisez pas



Les fours modernes regorgent d'une multitude d'options qu'on utilise que rarement voir jamais pour certains. Elles sont si nombreuses qu'on en oublie parfois d'avoir recours aux plus utiles d'entre elles. Passage en revue des fonctionnalités du four que nous avons souvent tort de négliger.

La porte amovible

Aujourd'hui, de nombreux fours sont équipés d'une porte amovible. Cette dernière se retire

facilement du four en débloquant les deux charnières qui la fixent au four.

L'auto-nettoyage

Encore plus pratique, le nettoyage automatique est présent sur de plus en plus de fours, soit par pyrolyse (élévation de la température à 500°C pour détruire et brûler tous les résidus), soit par catalyse (fours avec parois constituées d'un émail poreux qui détruit les particules de graisses à partir de 200°C). Avant d'enclencher l'auto-nettoyage, retirez les miettes et les cendres. Dans un souci d'économies d'énergie, mettez plutôt ce programme en route après une cuisson, car il nécessite un chauffage important.

Le programmeur

Vous avez invité des amis à manger ce soir mais vous rentrez tard du travail ? Avec la fonction « programmeur », votre rôti sera prêt à temps ! Il vous suffit de le préparer à l'avance, de placer le plat dans le four et de programmer l'heure à laquelle vous souhaitez faire démarrer ou terminer la cuisson. Vous pouvez donc choisir une heure différée soit de départ, soit de fin de cuisson.

La fonction décongélation

Une option appréciable, durant ce processus,

le ventilateur du four tourne mais la chaleur n'est pas activée, ce qui permet de décongeler rapidement toutes sortes d'aliments : viandes, poissons, légumes, pain, etc. Vous pouvez ainsi commencer à cuisiner vos aliments décongelés (et donc vous mettre à table) plus rapidement.

Sécurité enfant :

verrouillage, porte froide

Indispensables lorsqu'il y a de jeunes enfants à la maison, ces options ne sont néanmoins pas toujours utilisées. La porte froide permet, comme son nom l'indique, de garder l'extérieur de la porte du four froide pendant la cuisson et ainsi éviter que les plus jeunes ne se brûlent. Veillez toutefois à ne pas les laisser prendre l'habitude de toucher la porte d'un four ou toute surface susceptible d'être bouillante. L'option « verrouillage » ou « verrou » permet d'empêcher les enfants de mettre le four en marche par inadvertance, mais aussi de bloquer l'ouverture de la porte pour éviter tout risque de brûlure. N'oubliez pas d'enclencher cette sécurité enfant qui n'est pas automatique sur tous les fours. Pour cela, consultez le mode d'emploi, le protocole diffère en fonction des fours.

Le savon noir, un détergent naturel



Très ancienne substance, un temps détrônée par les produits industriels parfumés, il fait un retour en force dans la maison grâce à ses qualités incomparables. Ses qualités n'en finissent pas de nous ébahir, de la cuisine à la salle de bains, du salon au jardin, aucune tache ne lui résiste. Sa puissance détergente est sans pareil. Extrêmement concentré, il peut être utilisé avec parcimonie

(une cuillerée à café dans un seau d'eau) et assure le travail comme aucun autre. Il résulte d'un mélange d'huile végétale (olive, lin, tournesol...) et de potasse. De couleur brun doré voire noir, on le trouve soit sous forme liquide, soit en pâte. Puissant détergent, il nettoie, dégraisse, détache et protège les surfaces. Si, sous sa forme liquide, il se dilue

immédiatement dans de l'eau, il faut le diluer dans de l'eau bien chaude sous forme de savon mou. Pour nettoyer, assainir et faire briller tous les sols, qu'ils soient recouverts de carrelage, de tomettes, de grès cérame, de pierre ou de marbre, voire même de vinyle ou de lino. Surtout si le sol est particulièrement sale. Versez un bouchon de savon noir liquide ou mou dans un seau d'eau bien chaude. Inutile de rincer. On l'aime aussi pour récurer le four, la gazinière ou les plaques de cuisson, car il vient très bien à bout des tâches de graisse. Employez-le alors pur sur une éponge humide. Rincez à l'eau chaude. Il est également utile pour nettoyer les vitres : une cuillerée à café dans deux litres d'eau chaude est largement suffisante. Employer un chiffon

doux, ou mieux, en microfibre, pour sécher le carreau. Si vous souhaitez décoller des décorations de vos vitres, utilisez quelques gouttes de savon pur : frottez et rincez, toute trace de gras devrait avoir disparu. Pour détacher le linge, vérifiez toujours au préalable que votre tissu supporte bien le détergent. Cela étant, vous pouvez déposer du savon noir pur sur les tâches les plus difficiles : retournez le textile, versez un peu de savon noir sur la tâche. Remettez le vêtement à l'endroit et frottez la tâche avec une éponge légèrement imbibée de savon noir avant de mettre le linge en machine. Vous pouvez également l'utiliser à la place de votre lessive habituelle (3-4 cuillerées de savon noir à base d'huile d'olive pour une machine de linge particulièrement sale ou ne craignant rien, comme les vêtements de sport ou de

travail). A savoir, le savon noir est tout aussi efficace pour ôter les tâches de cirage. Il est également utile au jardin, vous pouvez concocter votre propre préparation (diluez 1 à 4 bouchons de savon noir dans 1 litre d'eau chaude ; laissez refroidir, versez dans un pulvérisateur). Il fera alors merveille pour vous débarrasser des multiples parasites qui peuvent attaquer vos plantes (cochenilles, pucerons, araignées rouges...). Faites une cure de 2-3 jours pour les plantes souillées sinon, en prévention, opérez une fois par mois. Vous pouvez enfin vous servir de savon noir pour nettoyer et faire briller le poil de vos chiens et chats (2 cuillerées à soupe de savon noir à l'huile d'olive pour un seau d'eau chaude). Frottez votre animal, rincez et séchez, le poil de votre compagnon aura retrouvé lustre et douceur.

Film révolutionnaire et documentaire à Mostaganem «El Bir» en baisser du rideau

La troisième édition du panorama du film révolutionnaire et documentaire s'est clôturée, avant-hier, au théâtre régional de Mostaganem «Si Djillali-Benabdelhalim» par la projection du film «El Bir» (Le puits) de Lotfi Bouchouchi. Cette œuvre cinématographique produite en 2015 aborde la période de la guerre de Libération décrivant la souffrance des habitants d'un village ayant fait l'objet de siège imposé par l'armée coloniale française. Le film «El Bir», qui a remporté plusieurs prix sur la scène internationale, a été choisi pour représenter l'Algérie aux prix Oscar (Etats-Unis d'Amérique) dans la catégorie du meilleur film étranger. La cérémonie de clôture du panorama du film révolutionnaire et documentaire, organisé dans le cadre de la célébration du 62^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale, s'est déroulée en présence de comédiens dont Hassan Kechache, Salah Aougrou, Amel Himour, Fatma Belhadj et de réalisateurs dont Saïd Eulmi et Mohamed Hazourli. Cette manifestation de cinq jours a vu la projection de neuf longs métrages et documentaires produits en 2015 et 2016. Cette édition a introduit, pour la première fois, des courts métrages produits dans les années 60 et 80 pour faire une comparaison avec ceux de production récente. En marge des projections, une conférence sur «la révolution algérienne vue par les jeunes d'aujourd'hui» a été animée par l'universitaire et réalisateur Mohamed Bensalah et une autre sur «la Révolution algérienne au cinéma universel» par l'écrivain, critique et cinéaste Ahmed Bedjaoui. En outre, une exposition a été organisée à cette occasion, comportant 30 affiches de films algériens numérisés dernièrement par l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC). Ce panorama a été initié par la maison et la direction de la culture de wilaya et le théâtre régional «Si Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem.

Sétif Le Festival culturel international du simaâ soufi institutionnalisé

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé à Sétif, l'institutionnalisation du Festival culturel international du samaâ soufi ainsi que l'organisation, dans la capitale des Hauts-Plateaux, du festival culturel local de la chanson sraoui.

A l'ouverture de la 6^e édition festival culturel international du samaâ soufi, il a indiqué que le maintien de ce Festival international parmi les événements culturels institutionnalisés est dicté par «l'importance de cette manifestation, son succès et sa capacité à drainer le public» mettant en exergue l'apport du volet académique dans la chanson soufie, dévoilé au cours de ce festival. A. Mihoubi a également souligné que le festival culturel local de la chanson sraoui qui remplacera celui de la chanson sétifienne, vise à préserver un genre musical, héritage de la région. Valorisant le succès des précédentes éditions du Festival international du samaâ soufi, il a estimé que ce genre musical où les louanges au divin se mêlent à l'un des plus anciens rituels physiques du soufisme est une pratique dévotionnelle chez les musulmans comme chez d'autres communautés attestant que ce genre musical est en mesure de «briser toute tendance à la



violence et à l'extrémisme». Le coup d'envoi de la 6^e édition du Festival culturel international du samaâ soufi a été donné par le mounchid Soufiane Betache qui, accompagné de la troupe du défunt mounchid Toufik Bouras, a interprété une série de qaçidas consacrées à l'amour de Dieu et de son prophète, et à la beauté de l'âme. La troupe turque des «Derwiches tourneurs» a pris le relais et impressionné l'assistance avec un saisissant ballet des der-

wiches vêtus de robes blanches, coiffés de longs tarbouches sur fond de musique invoquant Dieu. Le mounchid égyptien Mahmoud Touhami et sa troupe ont régalé les présents avec un bouquet de chants spirituels. La 6^e édition du Festival culturel international du samaâ soufi devra se poursuivre jusqu'au 12 Novembre courant avec la participation de troupes de neuf pays et d'autres des wilayas du Sud.

Moussa O.

Fouilles

La grotte de Gueldaman est un site rare

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a estimé, ce lundi à Béjaïa, que les résultats préliminaires des fouilles opérées depuis six ans à l'intérieur de la grotte préhistorique de Gueldaman, dans la région de Seddouk, à 75 km au sud-ouest de Béjaïa placent le site parmi les plus importants, sinon dans le monde du moins en Afrique. «C'est une grotte rare. Un repère historique et culturel singulier», a-t-il soutenu se félicitant des nombreuses découvertes, mises en évidence par les chercheurs du Centre national d'anthropologie et de recherches préhistorique et historique (CNRPH), promettant l'aide de son département pour aider à la publication de leur

travaux et les mettre ainsi autant à la portée des chercheurs que du grand public. A. Mihoubi, en visite sur le site, a suggéré la création à Bouhamza, la circonscription administrative mère, d'un musée, pour y exposer les divers vestiges mis en évidence et en faire par ricochet un lieu culturel et touristique qui compte. La grotte, localisée au cœur d'une montagne, appelée Adrar Gueldaman, découverte en 1920 puis soumise à des fouilles et des recherches poussées en 2011 recèle un matériel archéologique rare dont de la céramique, de l'industrie osseuse et des restes fauniques, enrichis depuis 2011 par d'autres trouvailles parmi lesquels figurent

des éléments d'industrie lithique abondant et varié, de l'ocre, des bijoux et parures en coquilles marines, etc. La grotte s'étend sur une superficie de 1 800 m² et dispose d'une galerie de plus de 80 m, constellée de piliers stalagmitiques dont l'abondance offre un cadre de contemplation magnifique, enjolivé de surcroît par leurs formes variées et curieusement découpées (stalactites, stalagmites, piliers, planchers, etc.). Le ministre a encouragé l'équipe de chercheurs en place, conduite par le docteur, Farid Kherbouche, à poursuivre leur effort, les assurant du soutien de son département. Les collectivités locales ont été par ailleurs, sensibilisées pour partici-

per à la mise en valeur de tout le site, lequel, en fait, recèle plusieurs autres grottes, mais de moindre importance, notamment en aménageant la route qui y conduit et son éclairage.

Profitant de ce séjour, A. Mihoubi a inauguré et mis en service la salle de cinéma de la ville de Kherrata, intégralement rénovée et dotée du système D.C.P (Digital cinéma package), un matériel de dernière génération permettant une projection numérique en haute définition et inspecté le fonctionnement de la cinémathèque de Béjaïa, objet tout récemment d'une opération de rénovation et d'une dotation technique analogue.

Cinéma à Skikda

La nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réhabilitation soulignée



La nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réhabilitation des salles de cinéma lancés dans la wilaya de Skikda, a été soulignée, par le chef de l'Exécutif local. Lors d'une visite d'inspection de six salles de cinéma, en chantier de rénovation, Abdelhakim Chater a insisté sur l'accélération des rythmes des travaux dans l'objectif de procéder «dans les plus brefs délais» à leur réouverture. La culture doit être «une ressource pour contribuer aux revenus de l'Assemblée populaire communale» (APC), a encore ajouté le responsable sur le chantier d'une salle de cinéma, sur les quatre qui relèvent du patrimoine de la commune de Skikda. Il a, dans ce sens, souligné l'importance

de veiller au respect des cahiers de charge des salles de cinéma pour une meilleure exploitation des lieux. La visite du wali a concerné la salle de cinéma «Djenat Aden» située en face de la gare ferroviaire, au centre-ville, dont la réception des travaux de réhabilitation pour lesquels un montant de 110 millions de dinars a été mobilisé est prévue avant la fin de l'année en cours. Des instructions ont été données à l'entreprise chargée de ce projet pour respecter le délai du parachèvement des travaux de cette structure d'une capacité de 600 places. La réception de la salle de cinéma El Hamra (350 places), en chantier de réhabilitation est attendue pour le premier trimestre de l'année prochain-

ne, selon des informations fournies. In situ, A. Chater a suggéré de lancer une réflexion sur la possibilité de confier, en gestion, ces deux salles relevant du secteur de la culture à l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) soulignant que l'expérience de cet office dans le domaine est en mesure de rentabiliser ces deux infrastructures culturelles. Le wali a, en outre, visité la salle de cinéma Nedjma dont les travaux de réhabilitation ont été achevés depuis deux ans et inspecté les chantiers des salles de cinéma Africa d'une capacité de 750 places et El Atlas relevant de l'APC fermées depuis 2008 sur décision de wilaya à cause de leur état de dégradation avancée.

Territoires occupés

Israël refuse de participer à l'initiative de paix française

Le gouvernement israélien a formellement décliné lundi l'invitation à la conférence que la France entend organiser avant la fin de l'année pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, au point mort depuis avril 2014. Les Israéliens soulignent que leur but principal est d'avoir des négociations en direct avec les Palestiniens. Les conseillers diplomatiques et à la sécurité du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, en ont informé l'émissaire français Pierre Vimont lors d'un entretien à Jérusalem. «Ils ont dit de façon claire et sans équivoque à l'émissaire français qu'Israël privilégie le processus de paix et la conclusion d'un accord qui ne sont possibles que par un dialogue direct entre Israël et l'Autorité palestinienne», disent les services du chef du gouvernement dans un communiqué.

«**T**oute autre initiative, celle-ci comprise, ne fera qu'éloigner les perspectives de paix dans la région», poursuivent-ils, souhaitant que Paris renonce à «faire la promotion d'une conférence ou d'un processus contraire à la position officielle» de l'Etat hébreu. Pierre Vimont, qui a par la suite rencontré des responsables palestiniens à Ramallah, en Cisjordanie, ne s'est pas exprimé, mais le Quai d'Orsay a fait savoir que le principe d'une conférence avant la fin de l'année était maintenu. Une conférence préparatoire a eu lieu en juin en présence des Nations unies, de l'Union européenne, des Etats-Unis et de plusieurs pays arabes. Ni les Israéliens ni les Palestiniens n'y ont participé. La France a clairement dit qu'elle enverrait les invitations à la conférence en décembre, a déclaré Saëb Erekat, secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), après sa rencontre avec Pierre Vimont. Nabil Abou Roudainah, porte-parole du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, a déclaré que les Palestiniens étaient favorables à la tenue de la conférence, qu'«Israël y participe ou pas». Israël, qui considère les Etats-Unis comme le principal interlocuteur au Proche-Orient, estime que seules des négociations directes avec les Palestiniens peuvent conduire à la paix et que l'initiative de la France crée la confusion. Le gouvernement israélien ne veut pas non plus d'une conférence internationale qui donnerait une tribune à Mahmoud Abbas pour s'exprimer. Les Palestiniens pour leur part ne veulent pas reprendre leurs discussions avec Israël tant que l'implantation de colonies juives de peuplement se poursuivra dans les territoires qu'ils revendiquent pour leur futur Etat. De nombreux observateurs estiment que la perspective d'une solution à deux Etats est désormais hors de portée, Israël ne montrant aucun signe de vouloir mettre fin à 50 ans d'occupation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est que les Palestiniens réclament

pour capitale. Israël a quitté la bande de Ghaza, mais celle-ci est gouvernée de fait par le Hamas, en désaccord avec le Fatah, principale composante de l'OLP, active en Cisjordanie.

Condamnation de trois Palestiniens mineurs à plus de 10 ans de prison

La justice israélienne a condamné lundi à plus de dix ans de prison trois Palestiniens mineurs reconnus coupables d'attaques au couteau, dont l'une des plus marquantes dans la vague de violences en cours depuis l'automne 2015. Un tribunal israélien de Jérusalem a condamné à 12 ans de prison Ahmed Manasra, 14 ans, reconnu coupable d'avoir blessé deux jeunes juifs à l'arme blanche le 12 octobre 2015. Cette agression est l'une de celles à avoir le plus retenu l'attention parmi les centaines commises depuis plus d'un an par des Palestiniens isolés, souvent jeunes et armés d'un couteau, contre des Israéliens à Jérusalem.

Cisjordanie occupée et en Israël

De pénibles images vidéo des faits avaient circulé et les autorités israéliennes et palestiniennes s'en étaient servies les unes contre les autres. L'âge de l'une des victimes (12 ans) et des auteurs avait contribué au relief de cette affaire, au début d'une vague de violences toujours en cours un an après et qui faisait craindre à l'époque une troisième intifada. Ahmed Manasra, alors âgé de 13 ans, et son cousin Hassan, 15 ans, avaient poignardé deux jeunes juifs dans la colonie de Pisgat Zeev à Jérusalem-Est, partie palestinienne de la ville occupée et annexée par Israël. Hassan Manasra avait été tué alors qu'il tentait de s'enfuir. Ahmed Manasra, de Jérusalem-Est comme son cousin, avait été grièvement blessé. Des images de vidéosurveillance montrent les deux Palestiniens pourchassant une de leurs victimes dans la rue, puis poignardant un enfant à bicyclette. D'autres images montrent l'un des agresseurs se ruant sur des policiers qui le stoppent en lui tirant dessus à



plusieurs reprises. Les Palestiniens s'étaient ensuite emparés des images abondamment partagées sur les réseaux sociaux d'Achmed Manasra baignant dans son sang, semble-t-il agonisant, tandis qu'un homme l'insulte et lui crie : «Meurs!».

Pas d'autre option

Le président palestinien Mahmoud Abbas y avait vu une nouvelle illustration de la justice sommaire rendue par les Israéliens et allant selon lui jusqu'à l'exécution d'enfants. Ces accusations avaient scandalisé les Israéliens, d'autant qu'Achmed Manasra n'était pas mort. Le gouvernement israélien s'était empressé de publier des images de l'adolescent recevant des soins dans un hôpital. Ahmed Manasra a été condamné à payer 100.000 shekels (26.000 dollars) à l'enfant à la bicyclette et 80.000 shekels (21.000 dollars) à l'autre victime, un jeune juif ultra-orthodoxe, a rapporté son avocate, Lea Tsemel.

Le tribunal siégeait à huis clos compte tenu de l'âge de l'accusé

«L'accusé était certes mineur, mais il a attenté à la vie humaine et il n'y a pas d'autre option que de l'envoyer en prison», a dit après l'audience le représentant de l'accusation, Yuval Keidar. Ahmed Manasra, apparemment calme à son arrivée et son départ du prétoire, plaidait non-coupable. Il assurait ne pas avoir lui-même porté de coup de couteau et avoir seulement voulu faire peur aux victimes.

Son avocate a dit son intention de faire appel

Son client poursuit sa réhabilitation et «n'est pas du tout dangereux», a-t-elle assuré. «Notre défaite, à nous ses défenseurs, ne pèse pas lourd comparée à celle, bien plus lourde, subie par la société israélienne et la cour», a-t-elle dit, en invoquant le poids de la peine et le montant des indemnités, «impossibles à payer». La présidence de l'Autorité palestinienne a également dénoncé la sentence dans un communiqué. «Cette décision va à l'encontre du droit international et des conventions qui appellent à la protection des enfants», a souligné un communiqué. «Le jugement du tribunal constitue une tentative du côté israélien de faire peur aux enfants», a également estimé l'Autorité palestinienne qui a critiqué les méthodes d'interrogatoire utilisées par les services de sécurité israéliens. L'ONG Human Rights Watch s'est dite troublée par le verdict. «Tous les standards internationaux sont clairs quant à la nécessité de diriger tous les efforts vers la réhabilitation des enfants» jugés, a dit une responsable, Sari Bashi. «Des peines aussi lourdes soulèvent des questions quant à l'engagement d'Israël à œuvrer en ce sens». Le même jour, le tribunal a condamné à onze ans de prison ferme deux Palestiniens de 15 et 17 ans accusés d'avoir blessé au couteau un juif dans la Vieille ville de Jérusalem le 30 janvier. Une Palestinienne, âgée quant à elle de 32 ans, a par ailleurs été condamnée à onze ans

de prison pour avoir tenté de commettre un attentat suicide à la voiture piégée en octobre 2015, a indiqué la justice dans un communiqué.

17 Palestiniens arrêtés en Cisjordanie et à Jérusalem

L'armée d'occupation israélienne a arrêté ce mardi à l'aube 17 civils palestiniens de la Cisjordanie et la ville occupée de Jérusalem, lors d'opérations de raids ciblant leurs maisons. L'armée israélienne a dit dans un communiqué de presse que ses forces ont arrêté six Palestiniens de la Cisjordanie occupée, sous prétexte qu'ils sont recherchés pour le Shin Bet après avoir effectué des activités contre l'armée et les colons. Selon le communiqué, un Palestinien a été arrêté de la ville de Jénine au nord de la ville occupée de Jérusalem, deux autres du camp de Galzoun au nord de Ramallah et le village de Badras à l'ouest de la ville, tandis que trois autres ont été kidnappés dans la ville de Yatta au sud d'Hébron. Dans le même contexte, la police israélienne a dit dans un communiqué, que ses forces ont effectué des raids dans le camp de Chuafat, le village d'Issawia et la zone de Ras al-Amoud dans la ville occupée de Jérusalem, en plus du camp d'Aida près de Bethléem, tout en arrêtant neuf Palestiniens accusés d'avoir lancé des pierres et des bouteilles vides sur l'armée israélienne et les colons. De son côté, l'Agence Quds Press, l'armée israélienne a arrêté à l'aube deux jeunes du village de Beit Ummar au nord d'Hébron, le village d'al-Ram au nord de Jérusalem, ce qui a élevé à 17 le nombre des arrestations au cours de la nuit dernière et mardi à l'aube.

Chine

Deux morts et neuf blessés à la suite d'une explosion dans une centrale thermique

Deux personnes ont perdu la vie dans une explosion survenue hier dans une centrale thermique de la province orientale du Shandong, a annoncé le gouvernement local. L'explosion s'est produite à 09h43 dans le réservoir d'ammoniaque d'un appareil de désulfuration de la centrale thermique Jiazhou dans la ville de Zibo, causant également des blessures à au moins neuf personnes, a affirmé la même source. L'enquête sur la cause de l'accident est en cours.

Allemagne

Berlin prête à offrir l'asile aux réfugiés politiques turcs

L'Allemagne est prête à offrir l'asile politique aux réfugiés politiques turcs, a affirmé le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Michael Roth, dans une interview publiée hier. «Tous les esprits critiques en Turquie doivent savoir que le gouvernement allemand est solidaire avec eux», a déclaré Michael Roth au quotidien *Die Welt*. La décision d'octroyer le statut de réfugié politique revient au bout du compte à l'administration compétente, «mais l'Allemagne est un pays fondamentalement ouvert» aux réfugiés politiques, a-t-il ajouté. Ces personnes «peuvent demander l'asile en Allemagne et cela ne concerne clairement pas que les journalistes», a encore souligné le secrétaire d'Etat. Plusieurs anciens diplomates turcs ont déjà demandé l'asile en Allemagne suite aux purges engagées par le pouvoir turc depuis le putsch avorté en juillet.

Turquie

Cinq rebelles du PKK tués dans le Sud-Est

Cinq membres de la rébellion du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués dans une opération sécuritaire lancée lundi dans le Sud-Est de la Turquie, selon les autorités. Les forces turques ont mené cette opération après que des éléments du PKK, ont été repérés dans une zone rurale de la province de Tunceli bloquant les accès de fuite avant que l'aviation ne pilonne les repaires des rebelles, indiquent les autorités de la province. Quelque 64 rebelles ont été neutralisés durant la semaine dernière dans plusieurs régions du Sud et du Sud-Est du pays, selon l'état-major des forces armées turques (TSK). Plus de 8000 rebelles ont été tués ou capturés, depuis juillet 2015, à l'intérieur du pays et dans les raids aériens de l'aviation turque dans le nord de l'Irak et au moins 780 membres des forces de sécurité (soldats, policiers et gardiens de village) ont été tués dans les accrochages et attaques du PKK.

Corée du Sud

Séoul souhaite conclure rapidement un accord sur le partage des renseignements avec le Japon

La Corée du Sud partagera désormais des renseignements militaires avec le Japon en dépit du «scépticisme» des populations des deux pays, rapportent des médias.

Après une tentative avortée il y a quatre ans, les responsables militaires des deux pays ont repris les pourparlers de travail, il y a à peine une semaine à Tokyo afin, dit-on, de discuter, notamment des programmes nucléaires et de missile de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). La deuxième partie des négociations devrait intervenir ce mercredi à Séoul, selon le ministère sud-coréen de la Défense. «Les deux parties s'étaient entendues sur la majeure partie du projet d'accord en 2012, ce qui laisse espérer qu'un accord plus détaillé sera conclu rapidement dans un avenir proche», a indiqué le porte-parole du ministère Moon Sang-kyun, lors d'une conférence de presse. En 2012, l'ancien président sud-coréen Lee Myung-bak avait cherché à conclure un accord militaire avec le Japon, mais celui-ci avait été abandonné à la dernière minute en raison des protestations de la population, qui avait dénoncé cette tentative de conclure un accord en secret sans consensus social ni consultations parlementaires.



De nombreux Sud-Coréens estiment encore que cet accord avec le Japon est inacceptable, car le gouvernement japonais n'a pas présenté d'excuses ni versé d'indemnité aux «esclaves sexuelles» coréennes de l'armée japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. A cela vient s'ajouter le ressentiment causé par les revendications territoriales du Japon sur des îlots appelés Dokdo en Corée du Sud et Takeshima au Japon. Les îlots sont sous le contrôle de la Corée du Sud depuis la fin de la colonisation japonaise en 1945. Les Sud-Coréens s'inquiètent d'un pos-

sible passage en force de l'accord sans consensus social. La reprise du dialogue a peu attiré l'attention de la population, accaparée par le scandale impliquant Choi Soon-sil, la confidente de longue date de la présidente sud-coréenne Park Geun-hye. Le pacte sur le partage de renseignements militaires entre le Japon et la Corée du Sud suscite l'inquiétude dans la région, car il pourrait favoriser la stratégie de pivot vers l'Asie de Washington et servir les ambitions du Japon, qui cherche à devenir une grande puissance militaire régionale.

Offensive de Mossoul (Irak)

La population civile de plus en plus exposée

L'ONU s'est dit profondément préoccupée par le sort critique des civils dans les zones de conflit en Irak et a appelé toutes les parties au conflit à assurer leur protection alors que la campagne militaire pour évincer le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) du nord du pays s'intensifie. «Nous sommes profondément troublés par des informations faisant état de décès de civils et de blessés dus à des mines improvisées, au recrutement forcé d'enfants et à l'utilisation de familles comme boucliers humains

dans les zones sous contrôle de l'EI», a déclaré lundi la coordinatrice humanitaire pour l'Irak, Lise Grande, dans un communiqué de presse. Le Bureau de la coordination humanitaire (OCHA) a reçu des informations indiquant que 18 personnes déplacées de Hawiga dans le gouvernorat de Kirkouk auraient été tuées vendredi lorsque des bombes situées au bord de la route ont détruit le camion dans lequel ils étaient transportés par les forces de sécurité irakiennes. «Des efforts importants sont déployés par les forces de sécurité irakiennes pour protéger les

civils», a dit Mme Grande. «Toutes les parties au conflit - toutes - sont tenues par le droit international humanitaire de faire tout ce qui est dans leur pouvoir pour protéger les civils et s'assurer qu'ils ont accès à l'aide qu'ils méritent et dont ils ont besoin», a-t-elle souligné. Selon l'OCHA, près de 34 000 personnes ont été déplacées à la suite du lancement il y a trois semaines de l'offensive visant à reprendre la ville de Mossoul. 39 000 personnes supplémentaires ont été déplacées du district de Hawiga depuis le début du

mois d'août. La plupart des familles déplacées sont hébergées dans des sites d'urgence et au sein de communautés. L'OCHA a rappelé que les agences humanitaires fournissent une assistance vitale aux personnes et aux familles déplacées dans les zones nouvellement reprises. De nouveaux sites d'urgence sont en cours de construction et des fournitures d'urgence continuent d'être pré-positionnées. Conformément aux principes humanitaires, l'aide est distribuée en fonction des besoins évalués et des vulnérabilités.

Syrie

Les milices kurdes avancent contre l'Ei vers Raqqa

Les Forces démocratiques syriennes (FDS), menées par des combattants kurdes, ont continué d'avancer lundi contre le groupe Etat islamique (EI) vers la ville syrienne de Raqqa (nord), capitale de facto de l'EI, a rapporté un groupe de surveillance. De violents combats se poursuivent encore aujourd'hui entre les FDS et l'EI dans le nord de Raqqa, un jour après que le groupe mené par des combattants kurdes eut déclaré le lancement d'une offensive de grande envergure pour «libérer» Raqqa des terroristes de l'EI, selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme. Ce groupe de surveillance basé à Londres a indiqué que les FDS ont pris le contrôle d'une

dizaine de villages et fermes autour de Raqqa, dont le village de Lakta, que l'Observatoire a décrit comme ayant une importance stratégique. Le but initial de l'opération des FDS, baptisée «Colère de l'Euphrate», est d'isoler Raqqa de ses routes d'approvisionnement au nord de la ville, avant de lancer l'assaut pour déloger les combattants de l'EI. Dans ces combats qui durent depuis deux jours, la coalition antiterroriste menée par les Etats-Unis a lancé des bombardements sur les positions de l'EI à Raqqa, a précisé l'Observatoire. Selon le groupe de surveillance, 30 000 combattants des FDS

prennent part au combat pour libérer Raqqa. Le gouvernement syrien n'a pas encore fait de commentaire sur cette opération, mais des analystes sur place ont minimisé les combats du FDS contre l'EI, les qualifiant de «campagne médiatique». Hamdi Abdullah, analyste politique syrien, a indiqué à Xinhua que le nombre de combattants des FDS annoncé était «exagéré», ajoutant que les FDS ne peuvent pas vaincre seules l'EI à Raqqa. Selon lui, cette campagne vise à polir l'image des Etats-Unis avant l'élection présidentielle, jetant le doute sur les réelles intentions de Washington concernant la lutte contre l'EI en Syrie.

Sahara Occidental L'UNFS condamne l'expulsion de la vice-présidente du Parlement panafricain Souielma Beïrouk de l'aéroport de Marrakech

L'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS) a condamné l'expulsion de la députée sahraouie et vice-présidente du Parlement panafricain, Souielma Beïrouk de l'aéroport de Marrakech, a rapporté, hier l'agence de presse sahraouie (SPS). Devant cet acte «en violation flagrante des Droits de l'homme et des traités diplomatiques internationaux», l'UNFS exprime «son entière solidarité avec Soueilmai Beïrouk», dénonçant «les agissements arbitraires menés à son encontre par les autorités marocaines», a indiqué un communiqué de l'UNFS cité par SPS. Les autorités marocaines ont enjoint la vice-présidente du Parlement panafricain, Souielma Beïrouk, de quitter l'aéroport de Marrakech, où elle devait prendre part à la COP22, sous les auspices de l'Organisation des Nations unies, a précisé l'UNFS. Dans son communiqué, l'UNFS exhorte les Nations unies et la communauté internationale à exercer une pression sur le Maroc, afin de mettre fin «aux violations permanentes et systématiques contre les Sahraouis». Souielma Beïrouk a été élue en mai 2013 au poste de vice-président du Parlement panafricain pour le Nord-Ouest de l'Afrique.

RD Congo Une fillette tuée et 31 Casques bleus blessés dans l'explosion d'une grenade à Goma

Une fillette a été tuée et 31 Casques bleus indiens ont été blessés, hier, dans l'explosion d'une grenade à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé l'ONU. Le matin, alors que des Casques bleus du «contingent indien» faisaient du sport dans le quartier Kyshero, «une grenade a explosé et a causé la mort d'une fillette d'environ 8 ans que nous regrettons», «un autre civil a été blessé» ainsi que «31 Casques bleus», a déclaré Bilamekaso Tchagbele, chef de l'information publique de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) dans le Nord-Kivu, cité par l'AFP. La Monusco est présente en RDC depuis 1999 et déploie près de 20 000 hommes en uniforme, dont la mission est essentiellement axée sur la protection des populations civiles. En dépit des efforts de stabilisation déployés par la communauté internationale et les autorités congolaises, l'Est congolais, en particulier le Kivu, reste ravagé par la violence depuis la fin de la deuxième guerre du Congo (1998-2003).

Présidentielle américaine Deux candidats aux visions antagonistes

Les Américains élisent au suffrage indirect, hier, leur Président en départageant la démocrate, ancienne première Dame, Hillary Clinton et le républicain, homme d'affaires, Donald Trump dont les visions sont antagonistes.

Le coup d'envoi a été donné par les sept électeurs de Dixville Notch, dans les confins du Nord-Est des Etats-Unis, qui ont lancé symboliquement l'élection présidentielle (Ndlr : pour élire le collège électoral qui aura pour tâche d'élire à son tour le 19 décembre prochain le 45^e Président des Etats-Unis d'Amérique) en votant dans la nuit de lundi à mardi dans les montagnes des Appalaches. Quelques instants plus tard, et en tenant compte d'un vote par procuration, le greffier a annoncé les résultats : la candidate démocrate Hillary Clinton a remporté quatre voix, son opposant républicain Donald Trump deux voix et le candidat indépendant Gary Johnson une voix. Par ailleurs, les Américains pourront voter à partir de 06h00 sur la côte Est des Etats-Unis (11h00 GMT). Le nom du vainqueur ne devrait pas être connu avant 22h00 sur la côte Est (03h00 GMT mercredi). Sur les quelque 200 millions de votants potentiels inscrits sur les listes électorales, 42 millions ont déjà voté de façon anticipée. Il faut savoir qu'on a voté aussi, hier pour renouveler 34 des 100 sièges du Sénat à Washington, et les 435 sièges de la Chambre des représentants. Les démocrates aspirent à reprendre le Sénat actuellement dominé, comme la Chambre, par les républicains. Douze des 50 Etats américains élisent aussi de nouveaux gouverneurs, et des dizaines de référendums locaux, sur des questions allant de la légalisation de la marijuana à la suppression de la peine de mort sont organisés dans une trentaine d'Etats. Des milliers d'élections locales sont aussi prévues, juges, procureurs, maires et autres élus de proximité.

Peut-être la première femme Présidente

Après avoir élu le premier Président de couleur, les Américains éliront-ils leur première femme présidente ? L'ancienne first lady, ancienne sénatrice, H. Clinton, 69 ans a regagné les faveurs des sondages, après l'abandon par le FBI du projet d'enquête sur ses mails privés. Si elle est élue, H. Clinton entrera dans l'histoire comme étant la première femme Présidente des Etats-Unis, après 44 Présidents depuis George Washington en 1789.



La démocrate a fini son dernier meeting en appelant tôt, hier matin les électeurs à choisir sa vision d'une «Amérique pleine d'espérance, accueillante et généreuse», à quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote. Hillary Clinton entend diriger dans la continuité du président démocrate, Barack Obama, et a appelé au rassemblement, au delà des partis, dans les dernières heures de sa campagne.

«Je veux être la Présidente de tous les Américains, démocrates, républicains, indépendants», a déclaré Hillary Clinton, se disant persuadée que le meilleur restait à venir pour les Etats-Unis, «si nous choisissons une Amérique

généreuse, qui inclut tout le monde» Le chef d'entreprise à la tête de la première puissance économique Le populiste, Donald Trump, 70 ans, pense pouvoir créer la surprise en se faisant élire Président de la première puissance économique. Achèvement sa campagne un peu après 01h00 (06h00 GMT), il a promis de rassembler le pays derrière des frontières sûres et de faire de «l'Amérique la priorité». Le milliardaire new-yorkais «imprévisible» et «brouillon», qui n'a jamais occupé le moindre mandat électif, s'est présenté comme l'homme du changement contre la corruption supposée des élites, et comme la voix des oubliés, auxquels il a promis de «rendre à l'Amérique sa grandeur». «Mon contrat avec l'électeur américain commence par un plan pour mettre fin à la corruption du gouvernement et

reprendre notre pays aux groupes de pression», a-t-il répété dans ses derniers meetings, promettant aussi de faire revenir les emplois partis à l'étranger, un thème constant de sa campagne.

Longue campagne électorale émaillée d'incivilités

La plus longue campagne électorale jamais vécue aux Etats-Unis, a été pénible et émaillée d'incivilités que 82% des Américains regrettent se disant dégoûtés dans un récent sondage. Les deux candidats n'auraient pas pu être plus différents : d'un côté Hillary Clinton, figure politique depuis 25 ans, que la moitié des Américains n'aiment pas, doutant de «son honnêteté. Mariée à l'ancien Président Bill Clinton (1993-2001), elle a été tour à tour Première dame, sénatrice de New York, secrétaire d'Etat de Barack Obama. Mais sa personnalité suscite «peu d'enthousiasme». Encore plus impopulaire (62%), Donald Trump, milliardaire ancien animateur star d'une émission de télévision, a capitalisé sur la colère et «les frustrations» d'une classe moyenne blanche inquiète d'un monde qui change. Le parti républicain n'avait pas vu venir cette candidature «improbable» et «excessive» à laquelle personne ne croyait au départ. Trump a été répudié par une partie de ses élus, au fil des excès et scandales qui ont émaillé sa campagne. Mais à quelques heures du scrutin, il talonnait H. Clinton dans plusieurs Etats-clés, où se jouera le scrutin. Elle était en tête de 3,3 points dans la moyenne des derniers sondages nationaux (45,3% contre 42% pour Trump.) La carte électorale, dans un scrutin qui se joue Etat par Etat, est beaucoup plus favorable à Hillary Clinton.

Yémen Six membres présumés d'Al Qaïda tués

Six membres présumés d'Al Qaïda ont été tués, hier dans une opération terrestre et un raid aérien de la coalition arabe près de la ville de Moukalla, dans le Sud-Est du Yémen, a indiqué un responsable des services de sécurité. «Nous avons lancé l'opération tôt le matin contre Al Qaïda dans le village de Hamra», à l'ouest de Moukalla, reprise en avril aux membres du réseau terroriste, a dit ce responsable cité par les agences. «Il s'agit d'une opération préventive avec l'aide de l'aviation de la

coalition arabe» qui intervient au Yémen en soutien au gouvernement, a encore indiqué le responsable, affirmant que les membres d'Al Qaïda visés planifiaient des attaques contre Moukalla. Six membres du réseau terroriste ont été tués, quatre capturés et un certain nombre d'autres blessés, a-t-il ajouté. Après leur retrait de Moukalla, les éléments d'Al Qaïda se sont repliés sur les hauteurs autour de la ville. «Ils continuent de menacer Moukalla et il n'est pas exclu qu'ils lancent des

attaques pour se venger», a souligné ce responsable. Dans une localité de la province de Chabwa (centre), deux membres présumés d'Al Qaïda sont morts lors d'une expédition lundi soir pendant laquelle un homme a été tué, a indiqué un autre responsable des services de sécurité. Les terroristes d'Al Qaïda l'ont tué devant les membres de sa famille, selon la même source. Ils ont ensuite plastiqué sa maison, mais une explosion prématurée a coûté la vie à deux des assaillants.

Tunisie Une «stratégie nationale de lutte contre le terrorisme» adoptée

Le Conseil de Sécurité nationale tunisien a adopté, avant-hier, une «stratégie de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme», deux jours après une nouvelle attaque revendiquée par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), selon des médias citant une source officielle. Cette «stratégie nationale» s'articule autour «de quatre axes : la prévention, la protection, les poursuites (judiciaires) et la riposte», a indiqué dans un communiqué la présidence de la République tunisienne. Le chef de l'Etat Béji

Caïd Essebsi préside le Conseil de sécurité nationale. Le texte mentionne que la stratégie a fait l'objet de consultations «avec la société civile» durant sa phase d'élaboration. Avant son adoption, elle a été examinée par les membres du Conseil de sécurité, parmi lesquels plusieurs ministres (Défense, Intérieur, Justice) et de «hauts cadres sécuritaires». Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, était également présent. Cette annonce intervient au lendemain de la revendication par le groupe Daech de l'assassinat

à son domicile d'un militaire tunisien, dans la région du Mont Mghilla (centre). La Tunisie a été confrontée après sa révolution de 2011 à l'essor d'une mouvance terroriste responsable de la mort de dizaines de policiers et militaires, mais aussi de civils et de 59 touristes étrangers. L'état d'urgence est en vigueur sans interruption depuis près d'un an à la suite d'un attentat suicide revendiqué par l'EI contre un bus de la sécurité présidentielle, en plein cœur de la capitale (12 agents tués).

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE BIR MOURAD RAÏS

COMMUNE DE BIRKHADEM

NIF : 41000200001608501011

N° 17/2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Birkhadem Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/2016 en date du 26/09/2016 paru dans les quotidiens nationaux « L'Echo d'Algérie » en date du 28/09/2016 et « ElMouharir El Youmi » en date du 29/09/2016, relatif aux projets suivants :

Travaux de renforcement et création de la chaussée à travers divers quartiers de la commune de Birkhadem en six lots séparés :

- Lot N°01 : renforcement de la chaussée école Mihoubi vers Mosquée en Nour
 Lot N°02 : renforcement de la chaussée entre Hai Essalem et Hai el bina
 Lot N°03 : renforcement de la chaussée au niveau de Megnouche vers Perin
 Lot N°04 : création de la chaussée au niveau de Zonka vers lycée
 Lot N°05 : création de la chaussée au niveau de Charbonnier.
 Lot N°06 : création de la chaussée au niveau de chemin Romain ancien quartier
 - Commune de Birkhadem -

Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Intitulée du projet	Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	Note technique/ 70p	Délai de réalisation	Observation
Lot N°01 : renforcement de la chaussée école Mihoubi vers mosquée en Nour	EGTPS KOUADRI NIF : 162264400122102	8.732.880,00 DA / TTC	55 Pts	03 Mois	offre retenue offre unique
Lot N°02 : renforcement de la chaussée entre Hai Essalem et Hai el bina	EGTPS KOUADRI NIF : 162264400122102	4.516.200,00 DA / TTC	55 Pts	03 Mois	offre retenue offre unique
Lot N°03 : renforcement de la chaussée au niveau de Megnouche vers Perin	Infructueux pour cause aucune offre pré -qualifiée techniquement conformément à l'article 40 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.				
Lot N°04 : création de la chaussée au niveau de Zonka vers lycée	Ont été déjà attribués				
Lot N°05 : création de la chaussée au niveau de charbonnier	Infructueux pour cause aucune offre pré -qualifiée techniquement conformément à l'article 40 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.				
Lot N°06 : création de la chaussée au niveau de chemin romain ancien quartier	Ont été déjà attribués				

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet avis au BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 9/11/2016 - Anep : 433 675

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOuat

NIF: 001303019002462

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES /CONVENTIONS

Intitulé de l'Opération : réfection des établissements d'éducation.

N° Opération :

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert N° 08/2016 paru dans *الأيام الجزائرية* et L'Echo d'Algérie du 09/08/2016 portant la réalisation des travaux désignés au tableau ci-dessous :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Désignation du lot			Entreprise retenue et NIF	Montant (TTC) DA	Délais	Observation
Commune	Etablissement	Désignation des lots				
LAGHOuat	TALEB SADEK	Amenagement bloc sanitaire + travaux divers	BOUMEGOUAS BENYOUCEF 797603019003031	2.446.802,28 DA	03 Mois	Moins disant
	Centre regional d'enseignement à distance	Etanchéité des terrasses	DHIAB SAAD 198417170244330	2.052.414,00 DA	03 Mois	Moins disant
	IMAM EL GHAZALI	Aménagement des dortoirs	EL-aTROUSSI MOUKHTAR 197903010062145	5.607.110,34 DA	90 jours	Moins disant
AFLOU	MOUHAMED BOUDIAF	Aménagement des dortoirs	BELKHEIR YOUNES 199103190043044	2.345.697,00 DA	03 mois	Moins disant
	HOUARI BOUMEDIENE	Aménagement des dortoirs	CHAHBOUNI KHADIDJA 268030100214162	2.347.020,00 DA	105 jours	Moins disant

— Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour d'éventuels recours.

— Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

L'Echo d'Algérie : 9/11/2016 - Anep : 433 727



INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

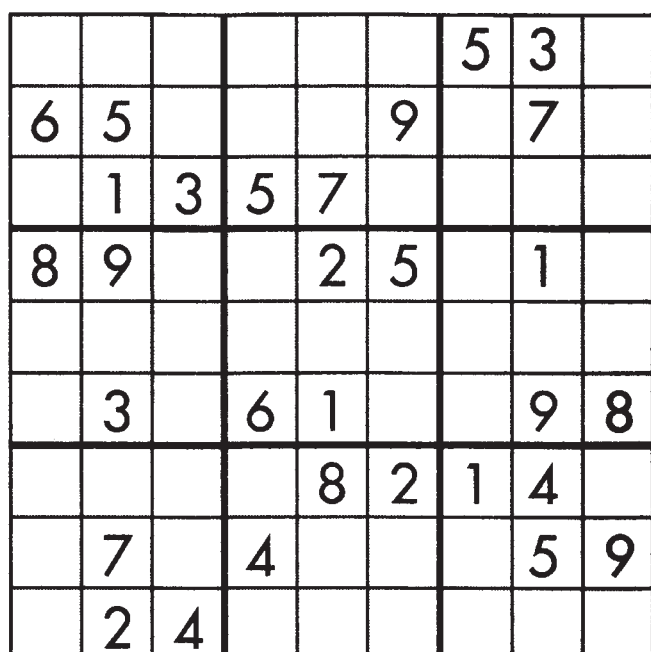
**Pour votre publicité ou vos annonces,
 veuillez contacter notre département
 marketing - commercial**

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com



Sudoku

N° 1330



Codes

N° 1330

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
								M				H

Relatif à certains peuples

14	15	16	17	18	19	20
P	X	G	V	B	D	F

5	2	1	6	7	2		8	9	10	11	1	10	2
8	1	12	11	10	4	10	11	2		2	12	11	
	13		10		8	11	8	1	5	12	6	7	2
7	2	14	4	2	11	4	5	10	12	11	8	6	15
8	5	5	8	11	16	2		8	6		1	3	2
17		12	10	3		3	8	5	16	2		8	16
12	14	2	5	8	18	3	2		2	15	14	10	2
10		9	2	1		2	19	10	4	2	6	5	7
5	8	10		2	15	1	2	7		1	5	2	2
20	10	11	2	7		4		18	12	6	1	7	
8	11	2	4		20	6	9	8	11	4	2		18
10		11	8	1	5	2	2		1	2	3	4	2
5	8	4		5	8	3	3	10	2		3	12	4
2	11		16	6	10	7	2		7	6		1	2

Une des maîtresses de Louis XV

19	6	1	13	2	7	7	2		19	2		1	13
8	4	2	8	6	5	12	6	15					

Pêle-mêle

Un célèbre crooner, surnommé « The Voice »



AGAPE
 AMOCHE
 ARBITRER
 ATTIEDIR
 BRONZER
 CHARNUE
 CHAVIRER
 COMPTE
 DETAILLE

ENCHAINE
EXCES
FRETILLER
INDOLORE
INFIRMIER
LECON
MARIN
MELON
NAISSANT

NOUANT
PAGINER
PENETRE
REPASSANT
REVIVRE
STEMM
TAPAGE
VAINCRE
VERSO

V	R	P	E	N	E	T	R	E	R	T	I	B	R	A
F	E	E	S	E	C	X	E	E	N	M	M	E	T	S
R	E	R	I	V	A	H	C	A	V	S	E	T	I	B
T	I	C	S	M	C	N	S	E	P	I	I	L	E	R
N	N	N	E	O	R	S	N	A	U	E	V	T	O	O
A	D	I	M	G	A	I	G	O	D	N	P	R	A	N
S	O	A	A	P	A	I	F	I	U	M	R	G	E	Z
S	L	V	E	H	N	P	R	N	O	A	A	A	T	E
I	O	R	C	E	R	A	A	C	I	P	N	R	H	R
A	R	N	R	E	L	L	I	T	E	R	F	T	I	C
N	E	E	L	L	I	A	T	E	D	L	E	C	O	N

Mots fléchés

N° 1330

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

Action de griller
les grains de café



	Manière d'agir	Munies de guis		Tissus ajourés		Créateur	
		Revendication		Maintenus en mer		Parties postérieures	
	Découler, provenir						
	Bâton d'empereur				12		
Organisation secrète		Éméchés		Indique la matière	Défavoriser		Conjonction de coordination
Saucisson cuit	3	État d'animal			Chandelle, au tennis		
						Dépôt de vin	
						Un fromage	10
Sobriquet						Trop avancé	
Nouba				11		Mûres sont leurs fruits	1
				Biffer			
6				Tour de cou			Seisit de nouveau
Extrait de fruit		Sud-est		Mesurer			
		Véhicule scolaire		Mettre à l'ombre			
			Petite femme				Abrégé de firme
							Légume à côtes
Indique le lieu	Déchirure					Support de voileure	Arrivé parmi nous
	Faire courant d'air				2		
			Parure				
			... Fréhel, en Bretagne				
							9
Sauvagerie		Anglaise dans l'atelier			Assaisonner		
			8		Saison d'orages		
						Équerre d'assemblage	Divisé en douze
Service du personnel		Avance de l'argent				Air rythmé	7
			Étape géologique			C'est le premier venu	
	4						

Solutions

Mots codés

REPELIRANTVCELSA
EXIPALUNIPATER
COLIOTHEPAPIDE
FOLIOFROCCAMEN
RESLOOCPNAGUREN
REECRIITGLADSEN
PAMEAGNIFESCLAG
PUNIPERANCSOIT
PRASANTNISSETOC
TESCUNENNOUEN
ESTALSTIUBASUNEN

Mots fléchés

THE
FRENCH
REPUBLICAN
COURAGE
AND
VALOR
IN
THE
FIGHT
AGAINST
THE
GERMANS
DURING
THE
WORLD
WAR
II

Sudoku

521	638	974
497	512	386
683	794	215
864	923	751
732	851	649
915	476	832
358	249	167
246	187	593
179	365	428



NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Layali El Baydha'e
10h00 : Sahra'e El Taldj
10h30 : Panchel El Mouhib
11h00 : Expression livre
12h00 : Journal télévisé en français
12h25 : Taouame El Rouh
13h45 : El Ilm Bayna Yedaïk II

14h15 : Souffrances d'une femme
15h00 : Studio Essighar
16h00 : Troupe El Haouasse II
16h30 : E'namour El Abyadh
17h00 : Algérie, génies des lieux
17h25 : Layali El Baydha'e
18h00 : Journal télévisé en amazigh
18h25 : Familetna
19h00 : Journal télévisé en français

19h25 : Notre invité
20h00 : Journal télévisé en arabe
20h45 : Fatma Fatima Fettoouma
21h00 : Le sport en questions
22h00 : Alwane Bladi (sétf 2^e ptie)
23h30 : Layali El Baydha'e
00h00 : Journal télévisé en Français



20h55 : Esprits criminels



Dozen. Les enquêteurs prennent alors conscience qu'ils sont tous visés et que leur vie est menacée. Pendant ce temps, Morgan, enfermé, supporte avec courage les tortures infligées par ses ravisseurs.

Derek Morgan est enlevé par un groupe d'hommes alors qu'il était au téléphone avec Savannah. Celle-ci donne aussitôt l'alerte et toute l'équipe se mobilise pour le retrouver, persuadée qu'il a été enlevé par le groupe Dirty



20h25 : Plus belle la vie



Rochat recherche le temps perdu dans un livre de Proust, tandis que Léa et Babeth rejouent «Guerre et Paix». Pendant ce temps, Kévin est confronté à un cas de conscience...



22h30 : 120 ans d'inventions au cinéma

En permettant, grâce à leur appareil intitulé Cinématographe, en 1895, de filmer et de diffuser à la même vitesse une succession d'images fixes, les frères Lumière créaient l'illusion du mouvement et inventaient le cinéma. Jusqu'à la généralisation des caméras numériques haute définition, les grands principes du cinéma sont restés les mêmes. Ils ont pourtant connu toute une succession d'inventions qui a permis l'arrivée du son, de la couleur et même du relief. Retour sur l'histoire de ces technologies.



20h50 : Les Guignols



Avec humour et impertinence, les Guignols revisitent les temps forts de l'actualité française et internationale et s'amuse des travers des élus et célébrités. En outre, les caméras font découvrir les coulisses du journal, des loges à la machine à café.



22h35 : Stupéfiant !



Ce magazine culturel hebdomadaire est composé de grands reportages, d'entretiens exclusifs et de rubriques originales, grâce, notamment au ton décalé de Loïc Prigent. Ce rendez-vous met à l'honneur le beau, le rock, les icônes, le populaire et toutes les composantes de la culture avec un regard précis et mordant. La folie et la singularité de «Stupéfiant !» résident dans un traitement visuel et une écriture détonants. Dans chaque émission, Léa Salamé mène une grande interview, toujours choc, en recevant une personnalité exceptionnelle du monde de la culture et des arts.

21h30 : Big Ben et le palais de Westminster

Sur les rives de la Tamise, au cœur de Londres, se dresse le Palais de Westminster, ancienne résidence royale également désignée sous le nom de Chambre du Parlement. Cet ensemble architectural, achevé en 1870, est l'une des structures les plus emblématiques du Royaume-Uni. Il dispose de trois tours : Victoria au sud, la tour centrale composée de 2 000 panneaux de verre, et la tour de l'horloge Big Ben au nord. Comment ses créateurs ont-ils inventé le modèle des gratte-ciel modernes ? Un procédé d'animation permet d'en découvrir les merveilles cachées.



21h : Le meilleur pâtissier

Lors de cette cinquième semaine de concours, Cyril Lignac propose aux candidats de revisiter le vacherin. Ils doivent conserver les fondamentaux du dessert glacé, à savoir le goût de vanille, l'acidité de la framboise et bien sûr la meringue. Pour l'épreuve technique, les pâtisseries réalisent une «Alaska Bomb». Créé en 1867, ce gâteau commémorait la conquête de l'Alaska par les Etats-Unis. Il est composé de deux demi-sphères garnies de glace et de biscuit Joconde, le tout recouvert d'une meringue flambée au rhum. Enfin, lors de l'épreuve créative, les participants préparent, sous l'œil du chef lyonnais Sébastien Bouillet, une construction entièrement constituée de meringue et dans laquelle se cache un entremets.



19h10 : Touche pas à mon poste !



L'univers de la télévision et son actualité du moment sont au cœur de ce programme émaillé de chroniques, jeux, débats et défis les plus fous.

Mondiaux-2016 de Yoseikan Budo

L'Algérie vise le podium par équipes

La sélection algérienne de Yoseikan Budo aura l'objectif de «monter sur le podium» des Championnats du monde 2016, prévus les 11 et 12 décembre prochains en France, a indiqué le président de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM), Djamel Taâzibt.

«**N**ous espérons remporter au moins une médaille de bronze lors des prochains Championnats du monde qui marqueront la reprise de cette compétition après une longue période d'arrêt», a déclaré, le premier responsable de la FAAM. La Fédération internationale de Yoseikan Budo, secouée par des problèmes internes, a été en effet, contrainte de suspendre certaines de ses activités au cours des dernières années, dont les Championnats du monde. «L'Algérie n'a plus participé aux Championnats du monde de Yoseikan Budo depuis 19 ans et c'est aussi pour cette

raison qu'elle nourrit de grandes ambitions concernant la prochaine édition», a encore expliqué Taâzibt. L'Algérie sera représentée par une douzaine d'athlètes aux prochains Championnats du monde et qui seront puisés dans le groupe élargi ayant effectué dernièrement un stage de présélection à Zéralda (ouest d'Alger). «20 athlètes ont effectué un stage bloqué du 2 au 5 Novembre courant à Zéralda. Les 12 meilleurs d'entre eux seront sélectionnés pour représenter l'Algérie aux prochains Championnats du monde», a détaillé Taâzibt. La liste des athlètes sélectionnés sera arrêtée au courant de la semaine, à l'issue d'une réunion de travail entre la Fédération et la Direction technique nationale (DTN), comportant entre autres les deux entraîneurs nationaux, Djamel Barka et Hassan Achouri. Ces deux techniciens avaient dirigé le stage de présélection à Zéralda, en compagnie de l'expert Salah Mouhoub, un des pionniers du Yoseikan Budo en Algérie, car ayant commencé à le pratiquer en 1975. Outre, la présélection des athlètes qui représenteront l'Algérie aux Championnats du monde, la réunion de la Fédération avec la



DTN «aura pour objectif de fixer la date et le lieu des deux prochains stages de la sélection algérienne, lesquels se dérouleront uniquement avec les athlètes concernés par les Mondiaux-2016», selon le patron de la FAAM. Le Yoseikan Budo est un art martial développé à la fin des années 1960, avant d'être lancé officiellement en 1975 par le maître japonais, Hiroo Mochizuki. C'est un art martial original, mettant en évidence la logique commune entre les diffé-

rentes techniques de combat, à mains nues ou avec armes blanches. Son fil conducteur est appelé «mouvement ondulatoire». Dans ce sport, l'énergie du corps tout entier est en effet, sollicitée, avant d'être transmise à un membre ou une extrémité par un mouvement d'onde, ce qui permet d'optimiser la puissance et l'efficacité de tout mouvement. Le répertoire technique et pédagogique étant en perpétuelle évolution et amélioration, les possibilités sont quasiment infinies.

Les seules limites étant la créativité de l'enseignant et le respect de l'intégrité physique des pratiquants. Ces derniers portent une tenue composée d'une veste croisée bleu marine et d'un pantalon blanc à bande bleue. Débutant ou créateur de la discipline, tous portent la même ceinture blanche et bleue, représentant l'union du yin et du yang et symbolisant le principe d'onde.

Championnat arabe des clubs champions (messieurs) de basketball

Le GSP à Sousse pour jouer le titre



Les basketteurs du GS Pétroliers (vice-champions en titre) participeront à la 29^e édition du Championnat arabe des clubs champions (messieurs) qui se déroulera du 10 au 20 novembre à Sousse (Tunisie), avec l'ambition de jouer le titre et défendre leur statut de favoris. L'entraîneur-adjoint des Pétroliers, l'ancien international Djilali Canon, s'est montré «optimiste» quant aux chances de ses joueurs de réussir une belle prestation face aux meilleurs clubs arabes. «Nous avons toujours joué les premiers rôles lors des précédentes participations. Pour cette édition, notre objectif sera d'atteindre la finale et jouer le titre, d'autant plus que nous avons un statut de vice-champion à défendre», a déclaré Canon. «Nous allons attendre les résultats du tirage au sort (mardi soir, ndlr) et aborder la compétition match par match afin d'aller le plus loin possible», a-t-il

ajouté. Canon, promu entraîneur-adjoint avec Fardj Allah Harouni, est également revenu sur la préparation de son équipe qui, dernièrement, a été perturbée par les problèmes de santé de l'entraîneur en chef, l'Américain Don Allen Sellers, qui sera absent du rendez-vous de Sousse. «Notre plus gros souci en ce début de saison était le manque de compétition, nous avons participé au tournoi Houssam-Eddine Hariri au Liban qui nous a permis de jouer des matchs. Nous avons, donc, seulement trois rencontres dans les jambes avant d'entamer la compétition à cause du report du début du Championnat national», a regretté Canon. Côté effectif, le GS Pétroliers a conservé le même groupe que la saison précédente, avec à sa tête le pivot Mohamed Harrat, MVP de la dernière édition, qui forme un duo prolifique avec le meneur de jeu Mounir Benzegala, ou encore des joueurs d'expérience à l'image d'Halim Kaouane et Mustapha Adrar. Douze clubs ont confirmé leur participation au Championnat arabe des clubs champions de basketball, organisé par l'Etoile du Sahel (Tunisie) du 10 au 20 Novembre et dont le tirage au sort a eu lieu, hier, au siège du club de Sousse à partir de 18h00. Les clubs annoncés sont : Etoile du Sahel (tenante du titre), GS Pétroliers (vice-champion), DS Grombalia (Tunisie), Al-Ittihad et Ahly Benghazi (Libye), Sporting Club d'Alexandrie (Egypte), Al Fath (Arabie Saoudite), Al Minaa (Irak), Al Sib (Oman), AS Salé (Maroc), Al Gherrafa (Qatar) et Arriadhy (Liban). La meilleure performance algérienne au Championnat arabe des clubs champions avait été réalisée par l'ECT d'Alger qui a remporté le trophée en 1989.

Championnats d'Afrique 2016 de voile «Laser Standard»

La sélection algérienne en stage à Alger-Plage

Cinq véliplanchistes composant la sélection algérienne de «Laser Standard» sont entrés en stage de préparation, hier, à l'Ecole de voile d'Alger-Plage (Est d'Alger), en vue des Championnats d'Afrique 2016, prévus à partir du 5 décembre prochain au Mozambique, a indiqué la Fédération algérienne de voile (FAV). «Ce regroupement se déroulera du 8 au 13 Novembre», selon la FAV, ajoutant qu'outre, les prochains Championnats d'Afrique de «Laser Standard» au Mozambique, «le stage servira à préparer d'autres événements internationaux». Les objectifs tracés par la FAV aux prochains Championnats d'Afrique n'ont pas encore été dévoilés.

Tissemsilt

Une randonnée bivouac VTT les 11 et 12 Novembre au parc national de Théniet El Had

Une randonnée bivouac VTT (Vélo tout-terrain) aura lieu vendredi et samedi au niveau du parc national de Théniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Cette sortie pédestre et en vélo tout-terrain, organisée par les clubs VTT Tlemcen, club VTT d'Alger et l'association VTT d'Oran, en collaboration avec le complexe sportif de proximité de Théniet El Had, verra la participation de plus de 150 vététistes et mordus de randonnées pédestres de 15 wilayas du pays. Cette randonnée de 25 kilomètres par jour, dont le départ est prévu vendredi à partir du parc d'El Meddad, traversera toute la forêt du parc national de Théniet El Had. Les adeptes du vélo tout-terrain, habitués à pratiquer

cette activité au bord de la mer, en montagne et en forêt, sont invités deux journées durant à admirer la richesse et la beauté des paysages naturels de la wilaya de Tissemsilt. Il s'agit d'une bouffée d'oxygène pour les inconditionnels du VTT qui se sont battus depuis des années pour l'officialisation de la pratique de cette discipline olympique et qui compte des milliers de pratiquants à travers toutes les wilayas du pays. Le site du parc national de Théniet El Had regorge d'un chemin ludique, d'un endroit parfait pour faire des randonnées tout en admirant une nature à l'état sauvage, de belles forêts de cèdres et des paysages montagneux adaptés à la pratique du VTT, a-t-on souligné, ajoutant que ces sorties sont à la hauteur



des attentes des participants, rassemblant tous les ingrédients pour une belle découverte. Ce rendez-vous rassemblera les amoureux du VTT et randonneurs qui ont déjà traversé plusieurs wilayas du pays dans une ambiance conviviale, a-t-on encore souligné.

En plus des blessés M'bolhi et Brahimi affichent un manque de compétition

Le portier de la sélection nationale est dans une situation compliquée et à chaque stage de l'EN, on se demande dans quel état de forme il sera et ce sera également le cas pour le déplacement au Nigeria.

Son dernier match c'était face au Cameroun. Le portier des Verts est depuis plusieurs semaines déjà dans une situation difficile. En club, il n'a pas le moindre temps de jeu et si durant l'intersaison, son départ a été évoqué, il est finalement resté à Antalyaspor sans avoir l'opportunité de se battre pour une place de titulaire. En manque flagrant de compétition, il était venu lors du dernier rassemblement des locaux pour travailler avec les A' à Sidi Moussa. Il avait enchaîné pas moins de 14 séances d'entraînement pour essayer de récupérer ses repères. A l'approche de la rencontre face à la formation du Nigeria,

la question de son état de forme revient au-devant de la scène. En effet, le dernier match officiel disputé par l'Algérien remonte au 9 octobre dernier à Blida face au Cameroun. Raïs est déjà à pied d'œuvre à Sidi Moussa et fait le nécessaire pour retrouver sa fraîcheur et être prêt pour cette rencontre déterminante face aux Super Eagles. Le tout sous le regard bien intentionné du staff technique national qui juge les progrès du portier formé à Marseille. Pour beaucoup, son manque de compétition sera un handicap pour lui du moment qu'il faut rester compétitif pour garder le rythme et faire en sorte de se montrer déterminant. Il est bien sûr pris en charge par l'entraîneur des gardiens de l'EN Bouilly qui fait ce qu'il faut pour le remettre d'aplomb en prévision de la rencontre de samedi prochain. On l'a vu au cours du premier match des éliminatoires, malgré son manque de compétition, Mbolhi demeure une valeur sûre et il l'avait encore démontré face aux Lions indomptables. Il avait notamment sorti un arrêt réflexe de grande classe en seconde période. Son expérience sera nécessaire pour le match



d'Uyo car la pression sera terrible et il faudra faire le nécessaire pour donner cette assurance à la défense des Verts. Ce n'est pas la première fois que Mbolhi traverse une telle situation puisque depuis quelques années, c'est toujours la même chose. On se souvient de ses difficultés au Krylia Sovetov puis en 2014 avec la franchise de MLS, Philadelphia Union. Ses premiers pas en Turquie ont été encourageants mais au final, il a été écarté pour on ne sait quelle raison. Dans une situation similaire, un autre joueur et non des moindres effectuera le déplacement au Nigeria avec très peu de temps de jeu dans les jambes. Il s'agit de Brahimi le sociétaire

du FC Porto qui n'a pratiquement pas joué cette saison comme nous l'avons mentionné dans notre précédente édition. Au vu de tous ces paramètres, il est clair que les Verts jouent vraiment de malchance à la veille d'un rendez-vous considéré comme crucial pour la qualification au Mondial-2018. Mais connaissant l'orgueil des Verts quand il s'agit de relever un défi, nous sommes certains qu'ils vont se surpasser pour rendre le sourire à tout un peuple qui attendent d'eux un sursaut et quand on sait que nous sommes au mois de novembre, mis de sacrifice et des exploits algériens on n'est que rassurés.

Mouloud H.

US Orléans

Antar Yahia appelle les Verts à jouer avec «la rage de vaincre» au Nigeria



L'ancien capitaine de la sélection algérienne de football, Antar Yahia, a appelé les Verts à jouer avec la "rage de vaincre" lors de leur match en déplacement face au Nigeria samedi prochain, estimant que les absences enregistrées dans leurs rangs "ne peuvent que renforcer le groupe". La sélection nationale sera dans l'obligation de se racheter de sa contre-performance à domicile face au Cameroun (1-1), quand elle donnera la réplique aux "Super Eagles", vainqueurs en Zambie (2-1), pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial-2018 (Gr. B). "Le nombre de blessés ne peut que renforcer le groupe et

l'inciter à avoir la rage de vaincre", a posté Antar Yahia sur son compte Twitter officiel. Trois joueurs de l'équipe nationale, en l'occurrence, Hilal Soudani, Rachid Ghezzal et Ryad Boudebouz, sont arrivés blessés au stade des Verts qui a débuté dimanche et ont déclaré forfait pour le rendez-vous d'Uyo. Ils ont été remplacés par Yassine Benzia, Baghdad Bounedjah et Ismaïl Benaceur. Du haut de ses 34 ans, Antar Yahia, qui a arrêté sa carrière internationale en 2012, continue de taper au ballon. Il évolue depuis janvier dernier à Orléans, club avec lequel il est monté en Ligue 2 française en fin d'exercice écoulé.

Nigeria

20 joueurs à la première séance d'entraînement

Vingt joueurs parmi les 23 convoqués par Gernot Rohr ont pris part à la première séance d'entraînement de la sélection nigérienne de football, hier matin à Abuja en prévision du match contre l'Algérie, samedi à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la Coupe du monde 2018, a indiqué la Fédération nigérienne (NFF). Selon la même source, le capitaine John Mikel Obi (Chelsea) et Ahmed Musa (Leicester) étaient parmi les derniers arrivés au camp d'entraînement des Super Eagles à Abuja. L'effectif a été scindé en trois groupes avec, au programme, un tour de piste et du tennis ballon sous les yeux vigilants du conseiller technique Gernot Rohr et de l'entraîneur Salisu Yusuf. D'autre part, le trio Leon Balogun, Brown Ideye et Shehu, touchés au genou et à la cheville, ont effectué un travail léger avec ballon. Par ailleurs, les trois derniers joueurs manquant au groupe, à savoir le gardien Dele Alampasu, le milieu Elderson Echiejile et l'attaquant Oghenaro Etebo sont attendus en fin de journée à Abuja, précise la NFF sur son compte twitter. Les Super Eagles effectueront une seconde séance d'entraînement mardi soir à Abuja avant de s'envoler mercredi à destination de la ville d'Uyo pour poursuivre leur prépara-



tion au rendez-vous de samedi prochain. A l'issue de la première journée des qualifications, le Nigeria est leader du groupe B grâce à sa victoire contre la Zambie (2-1) à Ndola, devançant l'Algérie et le Cameroun qui avaient fait match nul (1-1) à Blida.

Coupe de la Confédération Une prime de 462.000 dollars pour le MO Béjaïa

Le MO Béjaïa, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), recevra une prime de l'ordre de 462.000 dollars, selon le barème de la compétition communiqué par la CAF. Le MOB s'est incliné dimanche à Lubumbashi (RD Congo) face au TP Mazembe (4-1) en finale-retour de l'épreuve. Lors de la finale-aller déroulée à Blida, les Béjaouis, qui participaient pour la première fois de leur histoire à une compétition internationale, se sont contentés d'un nul (1-1). Le vainqueur de la compétition, le TP Mazembe, détenteur de la Ligue des champions de l'édition 2015, recevra 660.000 dollars, alors que les demi-finalistes obtiendront chacun 264.000 euros. Les troisième et quatrième de chaque poule auront une prime de 259.000 et 165.000 dollars respectivement.

Ligue 1 Mobilis Quatre matches à huis clos contre le DRB Tadjenanet

Le DRB Tadjenanet a écopé de quatre matches à huis clos dont deux avec sursis, a indiqué ce mardi la Ligue de football professionnel en Algérie sur son site officiel. Cette sanction, décidée par la commission de discipline de la LFP, fait suite aux «incidents qui se sont produits samedi dernier au stade de Tadjenanet à l'occasion de la rencontre face au MC Alger (0-1), pour le compte de la 10^e journée du championnat de Ligue 1», explique la même source. «Il s'agit des jets multiples de projectiles sur le terrain et pénétration d'un supporter (DRBT) avec agression physique de l'arbitre directeur de la rencontre», précise encore la LFP, ajoutant que le DRBT devra également s'acquitter d'une amende de 300.000 DA.

Mondial-2018 Les Libyens Fitouri et Zaïed forfaits contre la Tunisie

Les Libyens Sadok Fitouri et Amine Zaïed seront absents du match de leur équipe nationale face à la Tunisie, vendredi au stade Omar-Hamadi (Alger), pour le compte de la 2^e journée (groupe A) des éliminatoires du Mondial-2018 de Russie, a annoncé ce mardi la Fédération libyenne de football. Le sélectionneur libyen Jallel Damja pourra compter en revanche sur les services du joueur de Pescara (Serie A italienne), Ahmed Ben Ali, absent face à la RD Congo lors de la première journée des éliminatoires, précise la même source sur son site Internet. Lors de la première journée, rappelle-t-on, la Tunisie avait battu la Guinée (2-0) à Monastir, alors que la Libye avait concédé une lourde défaite en déplacement devant la RD Congo (0-4), synonyme de limogeage de l'entraîneur espagnol Javier Clemente.



Nigeria-Algérie (J-4) - Face aux nombreuses défections Leekens comptera sur la rage de vaincre des joueurs

Ce que l'entraîneur national, George Leekens appréhendait la semaine passée, s'est finalement produit au cours du week-end avec l'enchaînement des blessures dans le camp des Verts, des blessures qui sont en train tout simplement de fausser les calculs du technicien belge avant quelques jours d'un déplacement périlleux au Nigeria.

Leekens, qui retrouve la sélection nationale après un premier passage datant de 13 ans, est vraiment dans l'embarras. Il n'est pas à écarter d'ailleurs de le voir modifier de nouveau sa liste des 23, surtout que l'infirmerie a accueilli un bon nombre d'éléments rentrés souffrant de blessures contractées au sein de leurs clubs respectifs. Les mauvaises nouvelles ont commencé à pleuvoir depuis mardi dernier lorsque la pépite de Bordeaux, Adam Ounas, s'apprêtait à honorer sa première convocation avec la sélection nationale, avant de déclarer forfait pour le déplacement d'Uyo. Le même jour il y a eu également la blessure de Khoualed lors de la Supercoupe d'Algérie. Deux jours plus tard, c'est Bentaleb qui va donner des sueurs froides à Leekens, en quittant le terrain en tenant à son genou lors du match de l'Europa League. Heureusement pour le joueur de Schalke04, qu'il s'en est bien sorti, et sa blessure s'est avérée moins méchante que l'on pensait. La preuve, il a joué dimanche contre Werder Bremen,



avec à la clé un but, le quatrième pour lui dans la Bundesliga, et le cinquième toutes compétitions confondues. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le défenseur Tahrat, repêché après la blessure de Khoualed, rejoint l'infirmerie de son club français, Angers, après avoir été touché à l'adducteur. Ghezal va connaître le même sort, en quittant blessé le match de Lyon contre Bastia. Le lendemain la «guigne» va toucher Soudani, qui se blesse à son tour dans un match de championnat croate. Idem pour Ghoulam et Boudebouz qui ont rejoint le quartier général des Verts avec des

bobos. Le second devait même être libéré hier. Heureusement qu'entre-temps, Slimani, qui a déclaré forfait pour les deux matchs de son équipe Leicester City la semaine passée, a retrouvé sa place dans l'effectif des Foxes dimanche, parvenant même à inscrire le seul but des siens lors de leur défaite à domicile face à West Brom. Il est clair que ce n'est pas le moment de connaître tant de blessures dans les rangs des Verts. Leekens n'est nullement chanceux, et n'aura certainement pas le temps de bien ficeler son plan de bataille avant le rendez-vous de samedi prochain.



Leicester City Slimani devient meilleur buteur

L'international algérien, Islam Slimani, est devenu le meilleur buteur de sa nouvelle équipe Leicester City en Premier League anglaise de football après avoir inscrit dimanche son troisième but en six apparitions. Slimani dépasse son coéquipier et meilleur buteur des «Foxes» la saison passée avec 24 buts, Jamy Vardi auteur de deux réalisations en 11 rencontres, ainsi que le Nigerian, Ahmed Mussa, qui en a inscrit lui aussi 2 en 8 apparitions. Muet en Premier League depuis le 17 septembre dernier, Slimani a renoué avec les filets en marquant l'unique but du champion d'Angleterre en titre, défait à domicile face à West Brom (2-1), dans le cadre de la 11^e journée. L'attaquant de 28 ans, absent des deux précédentes sorties des siens en championnat et en Ligue des champions à cause

d'une blessure, avait rejoint Leicester, le 31 août dernier, en provenance de Sporting Lisbonne (Portugal). L'attaquant algérien compte également un but avec les «Foxes» dans la Ligue des champions d'Europe, inscrit face au FC Porto (Portugal), le 27 septembre dernier pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules. Le meilleur buteur en activité des Verts (23 buts) est actuellement en stage avec la sélection algérienne à Sidi Moussa (Alger) en vue de son match en déplacement face au Nigeria, samedi prochain comptant pour la 2^e journée des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie. Lors de la première journée, les Verts avaient concédé le nul à domicile contre le Cameroun (1-1), tandis que les Supers Eagles se sont imposés en déplacement face à la Zambie (2-1).

Stade de Rennes Bensebaïni dit «tout faire» pour aller à la CAN-2017

Le défenseur de Rennes, Rami Bensebaïni, s'est engagé hier à «tout faire» pour décrocher une place au sein de la sélection algérienne de football lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), après avoir été recalé de l'effectif des Verts depuis mars dernier. «J'espère y'être. Je vais tout faire pour y'être», a confié à Foot Mercato le joueur formé dans l'Académie de football du Paradou AC (Ligue 2, Algérie). La CAN-2017 aura lieu au Gabon. Elle débutera le 14 janvier, et pendant laquelle les Verts évolueront, lors du premier tour, dans le groupe B en compagnie de la Tunisie, du Sénégal et du Zimbabwe. Transféré cet été à Rennes, après une première saison en Ligue 1 française sous le maillot de Montpellier à titre de prêt, le défenseur de 21 ans compte déjà 10 apparitions en championnat cette saison, dont 2 en tant que titulaire, pour un but marqué. Sa mise à l'écart des rangs de l'équipe nationale, qui s'apprête à affronter le Nigeria à Uyo samedi prochain dans les éliminatoires du Mondial-2018, a suscité la polémique dans les milieux

footballistiques algériens. «J'espère revenir vite en sélection. Le coach a fait ses choix, moi, je les respecte. Si un jour il a besoin de moi, je serais prêt à 100%. Je n'ai rien à dire car au risque de me répéter, c'est le coach qui fait la liste. Aujourd'hui, je ne fais pas partie de ses choix. J'espère qu'au prochain stage il fera appel à moi», a-t-il souhaité. Revenant sur son transfert à Rennes, club avec lequel il est désormais lié pour quatre ans, le natif de Constantine, s'est dit ravi de travailler de nouveau sous les ordres de Christian Gourcuff, le premier entraîneur qui l'avait convoqué en sélection première lorsqu'il était aux commandes techniques des Verts avant de les quitter en mars 2016. «J'ai fait ce choix tout d'abord parce que Rennes est un bon club. J'aime beaucoup ce club. Ensuite, parce qu'il y avait Christian Gourcuff qui était mon entraîneur en équipe nationale. Il m'a appelé et j'ai dit directement oui. C'est un bon entraîneur. Je le connais très bien. Il me connaît très bien. Il m'a eu sous ses ordres en équipe nationale.



C'est lui qui m'avait d'ailleurs convoqué deux fois en équipe nationale. Je me sens très bien avec lui et j'essaie de progresser grâce à lui. Il essaye de me faire progresser tactiquement», a-t-il souligné.

O. Lyon Ghezal indisponible pour au moins trois semaines

L'international algérien, Rachid Ghezal, forfait contre le Nigeria samedi prochain dans le cadre de la 2^e journée des éliminatoires du Mondial-2018 à cause d'une blessure, sera absent pour «au moins trois semaines», a indiqué hier la presse locale. Ghezal a été victime d'une déchirure à l'adducteur qui le contraignait à sortir de la rencontre remportée par son équipe Lyon face à Bastia (2-1), samedi dernier pour le compte de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 française de football, précise le journal *Le Progrès*. Après un début de saison difficile au cours duquel il avait contracté une blessure l'ayant éloigné des terrains pour près d'un mois, l'attaquant lyonnais de 24 ans a réussi récemment à retrouver sa place dans le onze du club rhodanien. Il a été aligné d'entrée lors des quatre précédentes rencontres des siens, toutes compétitions confondues. La Fédération algérienne de football a annoncé lundi soir, sur son site officiel, le forfait de Ghezal pour le déplacement du Nigeria. Le joueur compte une seule titularisation officielle sous le maillot des Verts en juin dernier contre les Seychelles dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

Dinamo Zagreb L'entraîneur souhaite que l'absence de Soudani «ne dépasse pas 20 jours»

L'entraîneur du Dinamo Zagreb, champion de Croatie en titre, Ivaylo Petev, a espéré ce mardi ne pas perdre les services de son international algérien Hilal Soudani pour «plus de 20 jours», suite à la blessure contractée par le joueur samedi passé dans un match de championnat le contraignant à déclarer forfait pour le déplacement de la sélection nationale au Nigeria. «Je ne sais pas encore pour combien de temps Soudani sera indisponible. J'espère qu'il ne sera pas absent pour plus de 20 jours», a déclaré le coach à la presse locale. Soudani (29 ans) sera le grand absent du match Nigeria-Algérie, samedi prochain à Uyo dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial-2018. Deuxième meilleur buteur en activité des Verts (20 buts), l'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 2) vient d'être remplacé par Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar). Il reste sur quatre réalisations lors des trois précédentes rencontres de l'équipe nationale. Lors de la première journée des qualifications au Mondial, les Verts ont été accrochés à domicile par le Cameroun (1-1), alors que le Nigeria est allé battre la Zambie chez elle (2-1), prenant d'emblée les commandes du groupe B.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
	12°/19°	13°/19°	9°/18°	13°/28°	7°/22°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:45	12:32	15:22	17:48	19:09

Inondations, embouteillages et premiers flocons de neige **Les intempéries causent la mort de 2 personnes et plusieurs blessés dans des accidents de la route**

Le pays est bien arrosé de pluies durant les dernières 48 heures non sans dégâts majeurs, mais avec des dommages bien prononcés au Sud, notamment à Béchar comme l'a souligné sur les ondes de la Chaîne 3 le chargé de la communication à la Protection civile de la wilaya qui établit le bilan des interventions des unités à travers les wilayas du Sud-Ouest.

Ces pluies torrentielles, annoncées deux jours plus tôt, ont causé aussi des perturbations sur les routes où des lacs ont carrément coupé la circulation, mardi matin, a constaté Ryad Lahri de la Chaîne 3, provoquant des bouchons aux véhicules et immobilisé ainsi des heures durant le mouvement à même les autoroutes où des accidents ont mar-

qué la nuit de la capitale. Alors que la durée du BMS s'achève cette nuit, les premiers flocons de neige sont annoncés sur les hauteurs de l'Est. Deux personnes ont trouvé la mort, l'une à Alger et l'autre à Tlemcen (une femme) et plusieurs autres ont été blessées dans de nombreux accidents de la route survenus suite aux fortes pluies ayant marqué la capitale dans la nuit de lundi à mardi, a indiqué ce mardi le lieutenant Khaled Ben Khalafallah, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Plusieurs accidents de la route ont été enregistrés à travers le territoire national, suite aux récentes intempéries, dont le plus grave est survenu lundi à 16h14 au niveau de l'autoroute reliant Kheraïssia à Douéra, lorsqu'un véhicule a heurté un piéton entraînant sa mort sur le coup, a déclaré K. Ben Khalafallah. Le bilan préliminaire fait état de 5 accidents dus aux dérapages, 2 aux collisions et 3 aux carambolages, au niveau des différentes routes de la capitale, de Tessala el Merdja



à Reghaïa. Les éléments de la Protection civile ont mené, dès les premières heures mardi, leurs interventions pour secourir les victimes des accidents de la route, dont la plupart sont dus, selon la même source, aux dérapages, en raison de l'excès de vitesse, au non-respect du code de la route et aux dépassements dangereux. Il a ajouté que les

services de wilaya ont procédé à l'assainissement des regards et des principales canalisations, à l'origine des inondations. K. Ben Khalafallah a rappelé que les services de la Protection civile ont annoncé un état d'alerte, suite à un bulletin spécial de l'Office national de météorologie (ONM).

Salima A.

Projet de loi de finances **Le débat sera houleux lundi prochain**

Le controversé projet de loi de finances pour 2017 sera soumis au débat à l'Assemblée populaire nationale à partir de lundi prochain. De nombreux députés de l'opposition se sont inscrits pour intervenir. Ceux des partis du pouvoir aussi. Le débat risque d'être houleux entre ceux qui approuvent ce projet de loi et ceux qui émettent des réserves ou rejettent carrément certaines dispositions. Depuis son adoption en Conseil des ministres le 4 octobre dernier, les partis politiques représentés au Parlement ont exprimé leur point de vue et commenté ce projet de loi. Hormis les deux partis du pouvoir, le FLN et le RND qui jugent «positif» ce texte de loi, les partis de l'opposition, islamistes et démocrates, dénoncent plusieurs mesures qui remettent en cause «les acquis socioéconomiques» des Algériens et qui hypothèquent

la souveraineté nationale. Les députés du FFS, du PT et de l'Alliance verte promettent d'afficher de manière «vigoureuse» leur rejet de ce projet de loi «antisocial et antinational». Le débat s'annonce ainsi «électrique», sur fond de précampagne électorale pour les législatives de 2017. «En fin de mandat, les députés vont assurément tenter de tirer leurs dernières cartouches et, surtout, de briller aux yeux de l'opinion publique pour aller à la reconquête de leur électorat», commente un fin connaisseur des arcanes du Parlement. Ceux de l'opposition ont déjà donné un avant-goût de ce que seront leurs contributions aux débats à travers, notamment, de virulentes réactions et des critiques acerbes formulées par les directions de leurs partis. C'est le cas du FFS pour lequel ce projet de loi ne fera qu'aggraver la situation de crise

que vit l'Algérie. Pour le PT de Louisa Hanoune, ce projet de loi consacre l'«abandon de la souveraineté nationale». L'Alliance verte n'est pas moins critique, en parlant de bricolage qui va enfoncer l'Algérien dans sa misère sociale. L'augmentation des taxes va assurément susciter beaucoup de réactions de part et d'autres. Il est possible que les parlementaires de l'opposition veuillent rééditer le même «coup» qu'en 2015 en faisant bloc commun contre le projet de loi de finances qui avait été voté par la majorité détenue par le FLN et le RND. Une chose est sûre : l'APN sera une arène d'affrontement préélectoral entre l'opposition et le pouvoir. Et les parlementaires des partis de l'opposition aiguisent leurs armes pour mieux atteindre leurs cibles et engranger à un maximum de points.

M.M.

Etats-Unis

Donald Trump et Hillary Clinton ont voté



Le candidat républicain à la Maison-Blanche Donald Trump et sa rivale démocrate Hillary Clinton ont voté ce mardi dans deux bureaux de votes différents à New York, où ils ont été accueillis par un mélange d'applaudissements et de huées, rapportent des médias. Attendue depuis plus d'une heure par une foule enthousiaste d'environ 150 personnes, Hillary Clinton a voté en compagnie de son époux, l'ancien Président Bill Clinton. «Tellement de gens comptent sur le résultat de cette élection, ce que ça signifie pour notre pays, et je ferai de

mon mieux si j'ai la chance de gagner aujourd'hui», a-t-elle dit en sortant du bureau de vote. De l'autre côté, le milliardaire Trump est arrivé en limousine avec sa femme Melania, a été accueilli aux cris de «New York te déteste», selon l'AFP. Le vice-président Joe Biden a aussi rempli son devoir de citoyen de bon matin. Les électeurs américains se sont pressés dès le petit matin devant les bureaux de vote des premiers Etats à voter après une longue campagne pour la Maison-Blanche pleine de rebondissements, entre deux candidats antagonistes.

8 mois après son lancement **Plus de 100 000 élèves inscrits à «iMadrassa.com»**

Après le lancement, en février dernier, du concept «Madrassa.com», les concepteurs de cette démarche éducative sont «ravis» d'annoncer que le nombre d'inscrits a dépassé les 100 000 personnes dont 10 000 enseignants du collège et du lycée, a-t-on appris par un communiqué de presse. Selon la même source, l'application mobile Android a de son côté dépassé les 50 000 téléchargements, ce qui est énorme aux yeux de la responsable pédagogique d'iMadrassa, Chafika Hammoudi, inspectrice de français à la retraite. Pour rappel, iMadrassa.com est un site sur lequel les élèves pourront «réviser» leurs cours, «tester» leurs connaissances avec des quiz, «s'entraîner» avec des exercices interactifs et des vidéos et «s'évaluer» avec des examens corrigés. Les cours sont gratuits et pour accéder aux quiz, vidéos, exercices et examens corrigés, un abonnement est nécessaire. À noter que l'ensemble des contenus pédagogiques du site sont produits par des professeurs «compétents» et «expérimentés», avec plus de 20 ans d'expérience, outre qu'ils sont «validés» par des inspecteurs de l'éducation nationale. Les parents et les élèves peuvent par ailleurs suivre l'avancement et les progrès de l'élève grâce à un tableau de bord et comparer leur score avec les autres membres du site. La vision de l'équipe iMadrassa est de «réconcilier» les élèves avec la réussite scolaire.

A.M.

«MAGHREB PHARMA EXPO 2016» **Ooredoo présente ses offres et solutions innovantes**



Ooredoo, opérateur «engagé» dans la sphère économique nationale, annonce sa participation au 5^e Salon international pour l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord «MAGHREB PHARMA EXPO 2016», prévu du 8 au 10 novembre, au Palais des Expositions-Pins-Maritimes (Alger). Cette manifestation, placée sous le Haut patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, A. Abdelmalek Boudiaf, regroupe les principaux acteurs et opérateurs opérant dans le secteur pharmaceutique et celui de la santé. Pour cette 5^e édition de «Maghreb Pharma Expo 2016», Ooredoo présente ses offres à travers un city shop au niveau duquel une équipe de Ooredoo Business présente ses différents produits, services et solutions sur mesure et adaptés aux besoins des professionnels. A travers sa participation à cet événement international, Ooredoo «confirme» sa volonté «d'accompagner» le développement de l'économie algérienne.

A.M.